

# PHONE SYSTEMS & NETWORK

## DOCUMENT DE REFERENCE Rapport Annuel

Exercice clos le 31 Décembre 2006



*Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 mai 2007, en application de l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.*

*Sont inclus par référence dans le présent document de référence les comptes sociaux au 31 décembre 2005 et le rapport du commissaire aux comptes portant sur les comptes tels que présenté en page 61 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 12 avril 2006 sous le numéro D.06-0257.*

*Sont inclus par référence dans le présent document de référence les comptes sociaux au 31 décembre 2004 et le rapport du commissaire aux comptes portant sur les comptes tels que présenté en page 52 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29 juillet 2005 sous le numéro D.05-1047.*

# Sommaire

<b>1.</b>	<b><u>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS</u></b>	<b>5</b>
1.1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	5
1.2.	ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	5
<b>2.</b>	<b><u>CONTROLEURS LEGAUX</u></b>	<b>6</b>
2.1.	COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE	6
2.2.	COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT	6
<b>3.</b>	<b><u>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</u></b>	<b>7</b>
3.1.	CHIFFRES CLES	7
<b>4.</b>	<b><u>FACTEURS DE RISQUE</u></b>	<b>8</b>
<b>5.</b>	<b><u>INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</u></b>	<b>9</b>
5.1.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE	9
5.1.1.	Dénomination sociale suivant l'article 3 des statuts	9
5.1.2.	Siège social suivant l'article 4 des statuts	9
5.1.3.	Forme juridique et législation applicable suivant l'article 1 des statuts	9
5.1.4.	Durée de la Société suivant l'article 5 des statuts	9
5.1.5.	Registre du Commerce et des Sociétés et code NAF	9
5.2.	MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE EN EUROS	9
<b>6.</b>	<b><u>APERÇU DES ACTIVITES</u></b>	<b>11</b>
6.1.	PRESENTATION GENERALE	11
6.2.	HISTORIQUE, DATES CLES ET PRINCIPALES REALISATIONS 2006	12
6.2.1.	Historique de la société	12
6.2.2.	Historique commercial	12
6.2.3.	Principales réalisations 2006	13
6.3.	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE	14
6.3.1.	Les partenaires de l'entreprise	14
6.3.2.	Politique d'investissement	14
<b>7.</b>	<b><u>ORGANIGRAMME</u></b>	<b>16</b>
7.1.1.	Organigramme	16
<b>8.</b>	<b><u>PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</u></b>	<b>17</b>
8.1.	PROPRIETES IMMOBILIERES, EQUIPEMENTS	17
<b>9.</b>	<b><u>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT</u></b>	<b>18</b>
9.1.	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006	18
9.2.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE : RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE	33
1.	Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration	33
2.	Limitations des pouvoirs du Directeur Général	33
3.	Procédures de contrôle interne	34
<b>10.</b>	<b><u>TRESORERIE ET CAPITAUX</u></b>	<b>38</b>

<b><u>11.</u></b>	<b><u>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u></b>	<b><u>39</u></b>
<b><u>12.</u></b>	<b><u>INFORMATION SUR LES TENDANCES</u></b>	<b><u>40</u></b>
<b><u>13.</u></b>	<b><u>PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</u></b>	<b><u>42</u></b>
<b><u>14.</u></b>	<b><u>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GENERALE</u></b>	<b><u>43</u></b>
14.1.	COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT	43
14.1.1.	Conseil d'administration	43
14.1.2.	Fonctionnement des organes d'administration	43
14.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS	43
14.2.1.	Rémunérations et avantages de toute nature, directs ou indirects pour chaque dirigeant ou mandataire social	43
14.2.2.	Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration ou de direction	44
14.2.3.	Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur	44
14.2.4.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale	44
14.2.5.	Contrats de services liant les dirigeants	44
14.3.	INTERESSEMENT DU PERSONNEL	44
14.3.1.	Contrat d'intéressement du personnel	44
14.3.2.	Options	44
<b><u>15.</u></b>	<b><u>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u></b>	<b><u>46</u></b>
<b><u>16.</u></b>	<b><u>SALARIES</u></b>	<b><u>47</u></b>
<b><u>17.</u></b>	<b><u>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u></b>	<b><u>48</u></b>
17.1.	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES	48
17.2.	PACTE D'ACTIONNAIRES	48
17.3.	CONTROLE DE LA SOCIETE	48
<b><u>18.</u></b>	<b><u>OPERATIONS AVEC DES APPARENTES</u></b>	<b><u>50</u></b>
<b><u>19.</u></b>	<b><u>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR</u></b>	<b><u>51</u></b>
19.1.	COMPTES SOCIAUX 2006	52
19.1.1.	Bilan au 31 décembre 2006	52
19.1.2.	Annexe aux comptes sociaux	55
19.1.3.	Note sur le bilan actif	58
19.1.4.	Note sur le bilan passif	60
19.1.5.	Note sur le compte de résultat	62
19.1.6.	Autres informations relatives au compte de résultat	63
19.1.7.	Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux; exercice clos le 31 décembre 2006	69
19.1.8.	Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés; exercice clos le 31 décembre 2006	71
19.1.9.	Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK, pour ce qui concerne les procédures de contrôles interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	72
19.1.10.	Calendrier des dates de parution des chiffres et comptes de la société pour l'exercice en cours	73

19.2.	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	73
19.3.	PROCEDURES EN COURS	73
<b>20.</b>	<b><u>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u></b>	<b>74</b>
20.1.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL	74
20.1.1.	Capital social	74
20.1.2.	Capital potentiel : plan d'options de souscription d'actions	74
20.1.3.	Autres titres donnant accès au capital	75
20.1.4.	Plan d'option d'achat d'actions	75
20.1.5.	Evolution du capital social depuis la création de la société	75
20.1.6.	Nantissement des actions	76
20.1.7.	Engagements hors bilan	76
20.1.8.	Objet social suivant l'article 2 des statuts	76
20.1.9.	Exercice social suivant l'article 17 des statuts	76
20.1.10.	Répartition statutaire des bénéfices suivant l'article 19 des statuts	76
20.1.11.	Assemblées Générales suivant l'article 15 des statuts	77
20.1.12.	Clauses statutaires particulières	77
20.1.13.	Rachat par la société de ses propres actions	77
20.1.14.	Direction de la société	78
<b>21.</b>	<b><u>CONTRATS IMPORTANTS</u></b>	<b>79</b>
<b>22.</b>	<b><u>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</u></b>	<b>80</b>
<b>23.</b>	<b><u>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u></b>	<b>81</b>
<b>24.</b>	<b><u>INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS</u></b>	<b>82</b>

# 1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS

## 1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Philippe Houdouin, Directeur général

## 1.2. ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

*« A ma connaissance, et après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société, elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».*

*J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.*

*Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux. »*

Philippe Houdouin, le 14 mai 2007

## **2. CONTROLEURS LEGAUX**

### **2.1. COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE**

- CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Commissariat aux comptes

Représenté par Monsieur Yves CANAC

21, rue d'Artois

75008 PARIS

Nommé le 10 Juin 2003

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

### **2.2. COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT**

- Monsieur Jean-François NADAUD

50, Boulevard Leclerc

92200 NEUILLY SUR SEINE

Nommé le 10 Juin 2003

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

### 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

#### 3.1. CHIFFRES CLES

	2006	2005	2004
<b>Effectif en fin de période</b>			
Cadres	23	17	17
Non cadres	13	13	9
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>30</b>	<b>26</b>
	Unité monétaire : k€		
<b>Actif de la société</b>			
Immobilisations nettes	1 389	1 455	931
Créances nettes des clients	2 611	1 515	1 281
Autres actifs circulants	518	554	685
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 745	645	885
<b>Total actif</b>	<b>6 263</b>	<b>4 169</b>	<b>3 782</b>
<b>Passif de la société</b>			
Capitaux propres	2 133	355	1 080
Provisions pour risques et charges	270	28	30
Dettes financières	19	533	76
Dettes fournisseurs	2 212	1 943	1 929
Dettes fiscales et sociales	897	717	575
Autres passifs	732	593	92
<b>Total passif</b>	<b>6 263</b>	<b>4 169</b>	<b>3 782</b>
<b>Résultat de la société</b>			
Chiffre d'affaires net	12 081	11 405	11 936
Résultat d'exploitation	-1 747	- 705	363
Résultat courant avant impôts	-1 814	- 695	341
Résultat net comptable	-1 777	- 725	639
Ratio Dettes financières nettes / Capitaux propres	- 0,08	- 0,32	- 0,75
Taux de marge brute	40,13%	32,16%	33,65%

## 4. FACTEURS DE RISQUE

Le présent document de référence contient des déclarations prospectives. Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et des termes tels que « avoir pour objectif », « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « envisager », « planifier », « devrait », ainsi que d'autres termes similaires. Le lecteur est mis en garde sur le fait que ces déclarations prospectives dépendent de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront.

Outre les informations contenues dans le présent document de référence, les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les risques décrits dans le rapport de gestion du conseil d'administration présenté ci-après avant de prendre leur décision d'investissement. Ces risques, ou l'un de ces risques, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de Phone Systems & Network. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par Phone Systems & Network, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Les risques présentés en point 6 du rapport de gestion du conseil d'administration concernent :

- Les risques liés à Phone Systems & Network ;
- Les risques liés au secteur des télécommunications ;
- Les risques liés aux marchés financiers.

Les risques liés à Phone Systems & Network, les risques liés au secteur des télécommunications et les risques liés aux marchés financiers, sont présentés, dans chacune de ces catégories, par ordre d'importance décroissante, selon le jugement actuel de la société. La survenance de faits nouveaux externes ou propres à Phone Systems & Network est susceptible de modifier à l'avenir cet ordre d'importance.



## 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

### 5.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

#### 5.1.1. Dénomination sociale suivant l'article 3 des statuts

PHONE SYSTEMS & NETWORK

Nom commercial déposé à l'INPI : - PHONE SYSTEMS & NETWORK

#### 5.1.2. Siège social suivant l'article 4 des statuts

Z.A.C Espace Clichy  
22, rue Mozart  
92110 CLICHY

#### 5.1.3. Forme juridique et législation applicable suivant l'article 1 des statuts

Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

#### 5.1.4. Durée de la Société suivant l'article 5 des statuts

La société a été constituée le 25 janvier 1993 et immatriculée le 5 février 1993 pour une durée de 99 ans, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés soit jusqu'au 5 février 2092.

#### 5.1.5. Registre du Commerce et des Sociétés et code NAF

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 390 081 156. Le code NAF (APE) de Phone Systems & Network est le 642 C : Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles).

### 5.2. MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE EN EUROS

Les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris S.A., sous le code ISIN FR0000185621 ;

Cours et volume des actions de mai 2006 à avril 2007 :



Evolution du cours de l'action

Mois	Moyenne	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Volume total (en actions)	Volume moyen	Capitaux échangés
juin 2003	1,17 €	0,92 €	1,35 €	4 415	552	5 216 €
juillet 2003	1,08 €	1,01 €	1,29 €	868	96	892 €
août 2003	1,00 €	0,80 €	1,24 €	1 316	132	1 345 €
septembre 2003	1,02 €	0,85 €	1,30 €	2 798	311	3 379 €
octobre 2003	1,78 €	1,30 €	2,40 €	5 913	370	9 456 €
novembre 2003	3,65 €	2,60 €	5,96 €	11 104	694	51 025 €
décembre 2003	5,26 €	4,10 €	8,00 €	14 279	1 098	95 222 €
janvier 2004	4,08 €	3,00 €	4,84 €	6 438	429	24 466 €
février 2004	4,94 €	3,58 €	6,00 €	18 963	1 355	99 911 €
mars 2004	5,32 €	5,05 €	5,82 €	5 771	339	31 444 €
avril 2004	5,36 €	4,90 €	6,00 €	3 066	204	17 340 €
mai 2004	5,39 €	4,90 €	6,20 €	12 642	834	66 130 €
juin 2004	5,48 €	5,05 €	5,94 €	2 459	273	13 447 €
juillet 2004	5,06 €	4,20 €	5,60 €	940	188	4 790 €
août 2004	5,21 €	4,53 €	5,60 €	2 606	290	13 628 €
septembre 2004	5,58 €	4,70 €	6,60 €	14 420	1 030	88 075 €
octobre 2004	6,01 €	5,50 €	6,30 €	5 158	368	31 548 €
novembre 2004	6,10 €	5,55 €	6,65 €	7 516	501	47 557 €
décembre 2004	5,31 €	5,01 €	5,80 €	4 027	310	21 067 €
janvier 2005	5,19 €	5,02 €	5,40 €	5 104	393	26 651 €
février 2005	5,76 €	4,96 €	6,48 €	13 842	814	83 483 €
mars 2005	5,87 €	5,31 €	6,80 €	3 656	332	22 805 €
avril 2005	5,47 €	5,10 €	6,00 €	2 252	225	11 941 €
mai 2005	6,75 €	4,60 €	8,25 €	8 288	553	60 029 €
juin 2005	6,33 €	6,07 €	6,60 €	13 549	713	86 129 €
juillet 2005	6,01 €	5,45 €	6,39 €	5 027	314	31 130 €
août 2005	5,56 €	4,99 €	6,00 €	20 880	1 044	115 325 €
septembre 2005	4,46 €	3,73 €	5,39 €	28 650	1 591	123 529 €
octobre 2005	4,25 €	3,61 €	5,20 €	19 954	1 050	85 231 €
novembre 2005	3,77 €	3,57 €	3,85 €	12 690	846	48 308 €
décembre 2005	3,63 €	3,33 €	4,00 €	13 955	821	50 907 €
janvier 2006	5,26 €	4,15 €	5,25 €	52 532	2 765	288 074 €
février 2006	5,48 €	5,00 €	5,90 €	21 476	1 534	117 682 €
mars 2006	3,97 €	3,32 €	4,70 €	10 918	1 365	42 158 €
juin 2006	3,34 €	3,04 €	3,75 €	49 788	2 929	162 967 €
juillet 2006	3,19 €	3,12 €	3,66 €	180	23	581 €
août 2006	4,15 €	2,81 €	4,96 €	10 955	685	43 379 €
septembre 2006	3,39 €	3,00 €	3,85 €	18 879	1 049	61 852 €
octobre 2006	2,95 €	2,60 €	3,23 €	23 062	1 441	68 099 €
novembre 2006	3,03 €	2,24 €	3,60 €	28 142	1 481	82 543 €
décembre 2006	3,06 €	2,77 €	3,69 €	15 577	1 038	47 208 €
janvier 2007	3,12 €	2,81 €	3,40 €	12 099	712	37 596 €
février 2007	2,90 €	2,60 €	3,00 €	8 921	637	25 293 €
mars 2007	2,69 €	2,60 €	2,88 €	11 904	992	32 289 €

(Source: [www.euronext.com](http://www.euronext.com))

Moyenne: moyenne des cours de clôture

Cours le plus bas: cours de clôture le plus bas

Cours le plus haut: cours de clôture le plus haut

Volume moyen: volume total échangé dans le mois divisé par le nombre de jours ayant donné lieu à des transactions.

Capitaux échangés: volume quotidien multiplié par le prix de clôture.

## 6. APERÇU DES ACTIVITES

### 6.1. PRESENTATION GENERALE

Phone Systems & Network est un opérateur de télécommunications sur réseaux fixes spécialisé sur les appels téléphoniques longues distances auprès des particuliers et des professionnels. La société s'appuie sur un savoir-faire technique et marketing développé depuis 12 ans pour proposer un ensemble de services.

Phone Systems & Network se positionne maintenant comme un opérateur télécom de niche sur le marché français avec aujourd'hui deux segments de clientèle :

- la clientèle grand public fortement consommatrice de communications entre la France et l'Afrique (Maghreb compris) ;
- la clientèle des petites et moyennes entreprises.

Sur la clientèle des communautés ethniques présentes en France, la société offre les services suivants :

- Solutions de téléphonie sur IP pour le marché des téléboutiques ;
- Numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Sur la clientèle des particuliers et petites entreprises, la société offre les services suivants :

- Solutions de téléphonie sur IP via son site Phonesystems.net
- Téléphonie fixe aux particuliers et aux PME sous forme de présélection du transporteur, l'abonné devenant après inscription utilisateur des services Phone Systems & Network sans aucune modification de ses habitudes d'appel.
- Numéros spéciaux pour les entreprises (équivalent des numéros verts ou indigos ou surtaxés de France Telecom), avec serveurs vocaux associés.

La Voix sur IP (VoIP) a acquis le statut de technologie mûre avec des déploiements significatifs dans les plus grands groupes internationaux. Les particuliers l'ont également massivement adoptée, suite aux offres d'appels illimités incluses dans les forfaits Internet haut débit.

Entre 2005 et 2008, le nombre d'utilisateurs, tant professionnels que privés, devrait être multiplié par 10 en Europe, selon Infonetics Research.

Si les fournisseurs d'accès Internet sont bien placés (ex : Free), les offres d'opérateurs de VoIP, fonctionnant à partir de n'importe quel accès Internet, connaissent également un grand succès (ex : Skype), car elles introduisent une notion de mobilité, appréciée d'une clientèle nomade, en forte croissance.

Phone Systems & Network a su saisir l'opportunité de la Voix sur IP en devenant non seulement un opérateur de télécommunications IP mais également un intégrateur de solutions de Voix sur IP ; en effet, cette technologie, qui réduit le coût des minutes et offre de nombreux services, nécessite une installation sur site que, jusqu'à présent, ni les installateurs privés de télécommunications ni les intégrateurs de réseau ne maîtrisent convenablement.

En apportant une solution globale, Phone Systems & Network a su répondre à une attente provenant d'entreprises fortement consommatrices de télécommunications.

Par ailleurs, avec la simplicité grandissante des solutions de VoIP, apparaît un nouveau marché de PME aptes à intégrer elles-mêmes les terminaux de VoIP ; ce constat a conduit Phone Systems & Network à commercialiser ses offres de VoIP sur le web ([www.phonesystems.net](http://www.phonesystems.net)), sans intermédiaire. Ce site s'adresse à des petites PME qui ont acquis leurs équipements en Grande Distribution ou chez des revendeurs spécialisés. Elles peuvent également commander ces terminaux sur le site phonesystems.net ouvert courant 2005, ce site a bénéficié du partenariat avec Linksys, filiale Grand Public et PME de Cisco, leader mondial des équipements Internet.

La société s'est fortement mobilisée sur le développement de sa nouvelle offre destinée aux petites entreprises, **phonesystems.net**, dont une nouvelle version verra le jour courant 2007 sous le nom de **Keyyo.fr**. Phone Systems & Network développe à leur intention un nouvel e-opérateur basé sur un service IP Centrex complet leur permettant de se passer du central téléphonique classique. Cette dernière activité devrait représenter une part significative du chiffre d'affaires en 2007.

## **6.2. HISTORIQUE, DATES CLES ET PRINCIPALES REALISATIONS 2006**

### **6.2.1. Historique de la société**

Phone Systems & Network a été créée en France en 1993. D'abord agent commissionné d'une société américaine (Telenational, devenue Worldport), la société a commencé à facturer directement ses clients à partir d'août 1995.

Le premier produit commercialisé par la Société a été le « call back ». Ce système tirait profit du grand écart des tarifications internationales entre les opérateurs intervenant dans des environnements concurrentiels (Etats-Unis, Royaume-Uni) et ceux en situation de monopole (Europe continentale, Japon).

L'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 a permis à la société de renforcer ses capitaux par une introduction sur le nouveau marché et procéder ainsi aux investissements lui permettant d'offrir une large gamme de services de téléphonie fixe.

A ce jour, Phone Systems & Network dispose de commutateurs situés en Ile de France qui concentrent et routent les appels. Phone Systems & Network dispose d'une salle sécurisée dans laquelle se trouvent l'ensemble de ses équipements critiques.

### **6.2.2. Historique commercial**

<b>Année</b>	<b>Principales étapes du développement commercial</b>
1995	Premiers Mailing à destination de la communauté japonaise en France
1996	Première approche des clients internationaux (Allemagne)
1997	Lancement auprès des groupes fermés d'utilisateurs du produit d'accès direct
Janvier 1998	Ouverture du marché des télécommunications (suppression des groupes fermés d'utilisateurs)
Mars 1999	Obtention licence L-33.1
Avril 1999	Interconnexion F.T. Paris Zone Urbaine et lancement à Paris du Préfixe 1677
Mai 1999	Lancement commercial segment Maghreb
Juin 1999	Lancement en Suisse du préfixe 10742
Septembre 1999	Lancement des cartes ethniques auprès des communautés d'origine chinoise, Afrique du nord et Amérique latine
Septembre 2000	Lancement offre <i>Transparence</i> par Via le 2 de Siris
Février 2001	Fermeture du service Suisse
Mars 2001	Arrêt de la commercialisation sur la cible Grand Public abonnement voix fermeture de notre réseau de courtiers
Avril 2001	Lancement de la vente de nos propres numéros spéciaux 08AB95
Septembre 2001	Lancement commercial de l'offre <i>Transparence</i>
Octobre 2001	Mailing présentant l'offre <i>Transparence</i> auprès de 145.000 PME
Novembre 2001 et Avril 2002	Opération de parrainage auprès de particuliers pour développer l'offre <i>Transparence</i>
A compter de décembre 2001	Relance de l'ensemble des clients (particuliers et entreprises) pour inscription en présélection.

Mars 2002	Test de revente de minutes à un échantillon de téléboutiques (il s'agit de points de vente offrant une dizaine de cabines téléphoniques)
Octobre 2002	Lancement de l'offre « « promoshop » » destinées aux téléboutiques
Janvier 2004	Déploiement commercial d'une solution d'installation de Téléboutiques VoIP clés en mains depuis un accès ADSL
Janvier 2004	Lancement d'un département International ayant pour mission de vendre la gamme de solutions de VoIP (particuliers et entreprises) hors de la métropole et principalement en zone francophone (Afrique et DOM-TOM)
Mai 2004	Mise en place d'une solution « d'opérateur virtuel » destinée principalement aux FAI (Fournisseur d'Accès Internet) à l'étranger. Cette offre permet à tout FAI de proposer, en marque blanche, l'intégralité des services IP de Phone Systems & Network
Mai 2005	Ouverture du site <a href="http://www.phonesystems.net">www.phonesystems.net</a>
Novembre 2005	Lancement de l'offre VoIP de Nordnet, fournisseur d'accès Internet dans le nord de la France, utilisant intégralement la technologie de Phone Systems & Network. Ce partenariat est le premier de la stratégie « marque blanche » que la société envisage de dupliquer avec différents opérateurs de télécommunications à l'étranger, ne maîtrisant pas la technologie VoIP.
Décembre 2005	Conclusion d'un important accord avec Meditel, 2 <sup>ème</sup> opérateur de télécommunications au Maroc, filiale de Telefonica ; cet accord porte sur la fourniture de technologie de VoIP pour les téléboutiques au Maroc et sur la commercialisation de liaisons louées pour les entreprises françaises présentes au Maroc.

### 6.2.3. Principales réalisations 2006

**Juin et Décembre 2006 :** Extension du partenariat avec Méditel à des opérations de marketing et de promotion en France

**Septembre 2006 :** Lancement d'une nouvelle version de l'offre téléboutiques IP Cash.

## **6.3. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE**

### **6.3.1. Les partenaires de l'entreprise**

#### 6.3.1.1. Les clients

Les clients de Phone Systems & Network se décomposent en :

- Clientèles internationales : particuliers, téléboutiques. Activité de télécommunications internationales essentiellement IP, stable, représentant environ 12 % du chiffre d'affaires 2006 ;
- Particuliers et PME : activité de télécommunications fixes, essentiellement nationales, avec facturation mensuelle, activité en forte croissance représentant environ 88 % du chiffre d'affaires 2006.

#### 6.3.1.2. Partenariats

La société établit des partenariats de distribution avec des apporteurs d'affaires, généralement professionnels des télécoms, en France comme en Afrique. Cette approche de distribution indirecte permet à Phone Systems & Network de limiter ses coûts d'acquisition de clientèle et de concentrer ses investissements sur les développements technologiques.

#### 6.3.1.3. Sous-traitance

La société a fait appel à de la sous-traitance au Maroc, pour du support technique et commercial par téléphone. La sous-traitance représente moins de 10 % des charges de la société.

#### 6.3.1.4. Les fournisseurs

Phone Systems & Network a choisi ses fournisseurs de communications, en fonction de la qualité de leur infrastructure, de leur tarification et de leur pérennité.

Cette liberté évite toute dépendance à l'égard de ses fournisseurs.

Elle travaille notamment avec les opérateurs français : 9 Telecom, Colt, France Telecom, Télécom Développement et Verizon.

Ces partenaires sont non exclusifs afin de garantir le meilleur service au meilleur prix à nos clients.

Concernant les équipements de VoIP, les principaux fournisseurs sont Linksys et Quintum, tous deux américains et leaders sur leur marché.

#### 6.3.1.5. Propriété industrielle

Phone Systems & Network a déposé le nom et le logo « Phone Systems & Network » dont elle a la propriété. Les noms « Phonesystems.net » et « Keyyo » utilisés spécifiquement pour ses activités en ligne ont été réservés et enregistrés auprès des autorités internationales d'administration des noms de domaines sur Internet. La société n'a pas déposé de brevets.

#### 6.3.1.6. Actifs de la société

A ce jour, Phone Systems & Network possède les actifs nécessaires à la poursuite de son activité commerciale.

### **6.3.2. Politique d'investissement**

Dans le courant de l'exercice 2006, la société a investi en immobilisations incorporelles et corporelles pour 526 k€, contre 917 k€ en 2005 et 359 k€ en 2004.

Les principaux investissements réalisés en 2006 concernent :

- Les frais de recherche et développement pour 69 K€
- L'achat d'un fonds de commerce pour 125 K€
- L'acquisition d'infrastructures techniques pour 176 K€
- Les frais d'installations et l'équipement de deux téléboutiques pour 91 K€

Tous les investissements réalisés l'ont été sur le territoire Français.

En 2005, Phone Systems & Network avait acquis un « Softswitch », c'est-à-dire un commutateur de nouvelle génération en cœur IP destiné à remplacer ses commutateurs actuels. Cet investissement s'est terminé en début d'année 2006 pour 89 K€. L'investissement total de 470 k€ a été intégralement financé par un crédit vendeur accordé par Alcatel. Suite à différents problèmes d'exploitation de ce switch, le paiement du crédit a été interrompu et des négociations de diminution de la dette sont en cours.

Par ailleurs, les dépôts et cautionnements ont faiblement diminué et une provision de 27 K€ a été constituée sur un dépôt qui aurait du être remboursé à la société.

Les investissements concernant la flotte de véhicules de la société sont financés par des contrats de location longue durée sur une durée de 3 ans. La valeur du parc de véhicules en location longue durée à la clôture des années 2004, 2005 et 2006 était respectivement de 129 k€, 96 k€ et 131 k€.

Les redevances restantes à courir à ces mêmes dates étaient respectivement de 51 k€, 27 k€ et 34 k€.

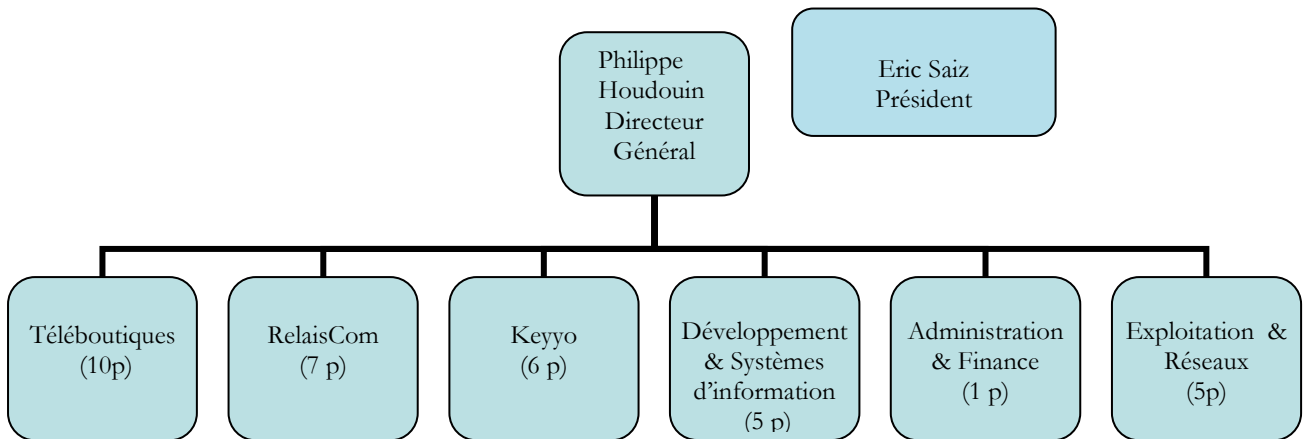
Par ailleurs, la société a mis en location divers équipements de VoIP (ordinateurs, passerelles, routeurs, téléphones..) chez ses clients et a financé les dits équipements en crédit-bail.

La valeur de ces équipements à la clôture de l'année 2006 est de 261 k€. Les redevances restantes à courir à ces mêmes dates sont de 161 k€.

## 7. ORGANIGRAMME

### 7.1.1. Organigramme

Début 2006, la société Phone Systems & Network a formalisé un nouvel organigramme désormais divisé en unités d'affaires :



Le département Keyyo regroupe la vente directe de services d'accès aux particuliers et aux PME, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP ; ce département a vocation à croître au cours de l'année 2007.



## **8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS**

### **8.1. PROPRIETES IMMOBILIERES, EQUIPEMENTS**

Depuis novembre 2002, le siège de la société est situé 22, rue Mozart (92110) CLICHY. Il occupe depuis janvier 2005 une surface agrandie de 354 mètres carrés d'espace de bureaux pour un loyer annuel hors charges de 60.804 euros.

En 2006, Phone Systems & Network a acquis un fonds de commerce de téléboutique à Clichy pour 124 550 euros.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

### 9.1. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous présentons ci-après, le rapport de gestion de votre Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et clos le 31 décembre 2006.

#### 1 - Présentation et règles d'établissement des comptes annuels :

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

A l'exception du point ci-dessous, les états présentés ne comportent pas, au niveau des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Changement d'estimation :

La durée de vie réelle de certaines installations techniques et autres matériels informatiques s'avère finalement plus courte que la durée des plans d'amortissement initialement retenus.

Il a été décidé de revoir prospectivement le plan d'amortissement de certaines installations techniques pour les ramener de sept à cinq ans, le montant des dotations complémentaires dans les comptes 2006 est de 22 K€.

Il a été décidé de revoir prospectivement le plan d'amortissement de certains matériels informatiques pour les ramener de cinq à trois ans, le montant des dotations complémentaires dans les comptes 2006 est de 8 K€.

#### 2 - Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires net de notre société a augmenté de 5,93% passant de 11.405.K€ sur l'exercice 2005 à 12.081 K€ sur l'exercice 2006.

<i>En milliers d'euros</i>	<i>%</i>	<i>Total 2006</i>	<i>%</i>	<i>Total 2005</i>	<i>% Variation (2006/2005)</i>	<i>%</i>	<i>Total 2004</i>
Chiffre d'affaires		12.081		11.405	+ 6 %		11.936
<i>Dont ventes de marchandises</i>	<i>3</i>	<i>412</i>	<i>2</i>	<i>268</i>	<i>+ 54 %</i>	<i>3</i>	<i>390</i>

Les charges d'exploitation ont progressé de 15,6% passant de 12.644 K€ sur l'exercice 2005 à 14.618 K€ sur l'exercice 2006.

La marge brute est passée de 32% à 40 % soit une augmentation de 8 point.

Les autres achats et charges externes ont progressé de 35,7 %.

Les charges de personnel s'élèvent à 2.317 K€ en 2006 contre 1.848 K€ en 2005 soit une progression de 25 %.

Ces chiffres expriment les efforts entrepris par la société pour augmenter son chiffre d'affaires et ses marges, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, tout en développant de nouvelles activités. Durant l'exercice 2006, la société s'est par ailleurs concentrée sur sa réorganisation, la réduction des coûts et la revue de son portefeuille de clients.

Les dotations aux provisions sur actif circulant restent au même niveau passant de 314 K€ à 312 K€ en 2006.

Les autres charges s'élèvent à 882 K€ en 2006 contre 117 K€ en 2005. Elles correspondent essentiellement à l'apurement de créances clients qui étaient majoritairement provisionnées antérieurement. Ces charges sont en grande partie contre balancées par des reprises de provisions sur comptes clients pour un montant de 630 K€.

L'exercice se solde en conséquence par un résultat d'exploitation déficitaire de 1.747 K€ sur l'exercice 2006 à comparer à un résultat d'exploitation déficitaire de 705 K€ sur l'exercice 2005.

Le résultat net s'établit ainsi à - 1.777 K€.

Le total de bilan est passé de 4.169 K€ au 31 décembre 2005 à 6.263 K€ au 31 décembre 2006.

Les capitaux propres sont d'un montant de 2.133 K€ au 31 décembre 2006 contre 355 K€ au 31 décembre 2005.

La société n'a quasiment plus d'endettement à moyen terme et disposait au 31 décembre 2006 d'une trésorerie de 1.744 K€.

Phone Systems & Network se positionne maintenant comme un opérateur télécom de niche sur le marché français avec aujourd'hui deux segments de clientèle :

- la clientèle grand public fortement consommatrice de communications entre la France et l'Afrique (Maghreb compris) ;
- la clientèle des petites et moyennes entreprises.

La société s'est donc fortement mobilisée sur le développement de sa nouvelle offre destinée aux petites entreprises, **phonesystems.net**, dont une nouvelle version verra le jour courant 2007 sous le nom de **Keyyo.fr**. Phone Systems & Network développe à leur intention un nouvel e-opérateur basé sur un service IP Centrex complet leur permettant de se passer du central téléphonique classique. Cette dernière activité devrait représenter une part significative du chiffre d'affaires en 2007.

La stratégie de la société consiste à renforcer le portefeuille de produits de la société de façon à couvrir de façon la plus large possible ces deux segments de clientèle.

### **3 - Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir :**

Après une année 2006 de stabilisation technologique et de restructuration, 2007 devrait être une année de reprise des activités de vente de minutes au marché des téléboutiques en France et en Afrique et l'année du véritable décollage de l'activité de vente de solutions VOIP aux petites entreprises via la nouvelle plate-forme **Keyyo.fr**.

La société envisage donc pour l'exercice 2007 une croissance de son activité de 10 à 20 % et un retour à l'équilibre du cash flow brut d'exploitation (EBE).

La collaboration approfondie avec Meditel, le deuxième opérateur Télécom du Maroc, filiale de Telefonica pourra également contribuer aux renforcements de ses activités.

### **4 - Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé :**

- La société a créé en janvier 2007, une filiale de droit français détenue à 42 % dénommée Bladiphone SAS, le solde du capital appartenant à Monsieur Karim Boukaa, homme d'affaires marocain. Bladiphone SAS est dirigée par un directeur général qui est nommé par Phone & Systems et Network après consultation du comité de supervision. Cette société a vocation à commercialiser des offres de téléphonie grand public destinées aux communautés du Maghreb vivant en France.
- La société a reçu un avis de vérification de la comptabilité par les services fiscaux. Cette vérification a démarré début avril 2007, et concerne les exercices fiscaux 2004, 2005 et 2006.

### **5 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale :**

Depuis la fin de l'exercice 2006, aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu, à l'exception des évolutions décrites ci-dessus au paragraphe « événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé ».

### **6 - Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée :**

- Facteurs de risques liés à Phone Systems & Network
  - Risques liés à une insuffisance d'autofinancement pour satisfaire la politique de croissance

Les infrastructures techniques et les équipements de télécommunication actuels sont appelés à évoluer. La migration vers la Voix sur IP que Phone Systems & Network a entrepris parmi les premiers est achevée. Toutefois la croissance de ses activités nécessitera de nouveaux investissements dans le futur qui devront être financés en crédit bail.

Par ailleurs, le développement commercial de la société a été le fruit de partenariats avec des sociétés de distribution, d'accords avec des apporteurs d'affaires ou de ventes à des grossistes. Ce mode indirect réclamait des investissements faibles ou nuls qui étaient autofinancés. Désormais, la société souhaite commercialiser directement ses services de VoIP ce qui nécessitera des investissements commerciaux conséquents qu'elle devra financer.

De plus, la société, compte tenu de l'étroitesse de ses ressources, ne serait pas en mesure de saisir d'autres opportunités commerciales ou de croissance externe, si elles se présentaient, sans faire appel à des financements extérieurs par essence aléatoires.

- **Risques liés à la maîtrise de la croissance interne**

Phone Systems & Network anticipe une croissance dans les années à venir. Toute croissance génère des difficultés inhérentes dans les domaines technique, commercial ou administratif.

Par ailleurs, la société est dépendante de ses principaux dirigeants, dont le départ pourrait mettre en cause les perspectives de développement escomptées. La plupart des salariés sont liées par des clauses de non-concurrence.

- **Risques liés à la maîtrise de la trésorerie, risque de liquidité**

Le montant de la trésorerie disponible de la société est significatif ce qui limite le risque d'insolvabilité de la société. La trésorerie de la société s'est nettement renforcée au cours de l'année 2006 du fait exclusivement de l'opération financière de septembre 2006 qui a permis la recapitalisation de la société.

La société ne dispose aujourd'hui d'aucune ligne de financement significative auprès des établissements de crédit.

- **Risques liés à l'évolution technologique**

Phone Systems & Network compte sur sa capacité technologique pour adapter ses offres aux besoins des consommateurs dans un environnement technologique extrêmement mouvant. Compte tenu de sa faible taille, Phone Systems & Network doit effectuer des choix technologiques en amont. Un mauvais choix ou une maîtrise technique insuffisante pourrait conduire à des surcoûts importants pour la société.

- **Risques liés à l'absence de pérennité des résultats**

L'évolution du résultat d'exploitation au cours des dernières années : -1 175 k€ au 31/12/2002 ; +151 k€ au 31/12/2003 ; +363 k€ au 31/12/2004 ; - 705 k€ au 31/12/2005 et -1 747 k€ au 31/12/2006 fait peser un risque important lié à l'absence de pérennité des résultats.

- **Historiques de pertes – rentabilité future incertaine**

Après plusieurs années consécutives de pertes, la société a retrouvé un résultat net positif en 2003 et en 2004. En 2005 et en 2006, le résultat a été à nouveau déficitaire et la société prévoit également une année 2007 déficitaire. Compte tenu de cet historique et de sa taille, la rentabilité future de la société n'est encore pas assurée.

- **Dépendance à l'égard des partenaires stratégiques et des réseaux de vente indirecte**

La société dispose de plusieurs possibilités alternatives d'approvisionnement qui limitent fortement le risque de dépendance lié à la résiliation éventuelle des contrats commerciaux avec ses fournisseurs. En fait le mode de fonctionnement habituel de la société consiste à router chaque appel vers le fournisseur offrant à un instant donné le meilleur rapport qualité / prix ; l'indépendance vis-à-vis d'un fournisseur particulier est donc très forte. Il en est de même des réseaux de vente indirecte dont aucun ne représente une part significative de son chiffre d'affaires.

- **Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)**

Les différentes polices d'assurance souscrites par Phone Systems & Network ont représenté sur l'exercice 2006 une charge totale de 40 k€.

Elles couvrent les risques suivants:

- Responsabilité civile professionnelle pour 25 k€
- Police multirisque bureau pour 3 k€
- Police d'assurance Homme clé pour 7 k€
- Le solde de 5 k€ concerne l'assurance des véhicules

#### ▪ Risques commerciaux

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la société est faible ; en effet, notre premier client est l'un des plus importants opérateurs français et le chiffre d'affaires correspondant est en grande partie compensé par des achats de minutes internationales chez ce même opérateur.

La répartition du chiffre d'affaires des principaux clients est la suivante :

Premier client :	22.1 % du CA
5 premiers clients :	34.0 % du CA
10 premiers clients :	36.7 % du CA

#### ▪ Risques de taux de change

Tous les échanges de la société sont libellés en euros à l'exception de quelques anciens clients répartis dans de nombreux pays qui représentent moins de 1% du chiffre d'affaires de la société.

L'activité de la société n'est donc pas sujette au risque de taux de change.

#### ▪ Risques liés à l'application de la réglementation sur les 35 heures

L'application de la réglementation des 35 heures, en vigueur depuis 2001, ne soulève pas de difficultés particulières ni dans la gestion des ressources humaines ni dans la maîtrise des charges salariales.

#### ▪ Risques juridiques

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

#### ▪ Saisonnalité

Néant.

#### ▪ Produits défectueux - risques liés aux actions en responsabilité

Néant.

#### ▪ Nécessité de développer des services d'assistance clientèle et des services professionnels

Néant.

#### • Risques liés au secteur des télécommunications

##### ▪ Risques de concurrence

Phone Systems & Network, très conscient du contexte fortement concurrentiel du marché des télécommunications, a orienté son développement sur des niches nécessitant un fort savoir-faire technique et marketing ; la difficulté à maîtriser ce savoir-faire constitue une barrière à l'entrée de nouveaux

concurrents. Toutefois, la société ne s'abrite pas derrière ces barrières et table avant tout sur son dynamisme technique et commercial.

- **Réglementation**

La société exerce un métier réglementé par L'ART dans le cadre des licences dont elle dispose (L34-1 et L33-1) ; son activité est conforme à la réglementation et la société ne prévoit pas d'évolution réglementaire pouvant avoir un impact négatif sur son activité.

- **Risques industriels et liés à l'environnement**

L'activité de la société se réduit exclusivement à la commutation de minutes effectuée sur ses équipements de télécommunication situés à Nanterre (92). La société n'a pas construit de réseau et ne diffuse aucun signal électromagnétique (comme ce peut être le cas dans le cas de la téléphonie mobile).

En conséquence et compte tenu de la spécificité de son activité la société estime ne pas être soumise à des risques industriels ou liés à l'environnement.

- **Risques liés aux marchés financiers**

- **Risques de réaction du marché à la politique d'acquisitions et investissements futurs**

La société pourrait être amenée à annoncer des acquisitions ou des investissements. Ces acquisitions et investissements pourraient faire l'objet, en tout ou en partie, d'une rémunération en actions. Les acquisitions et investissements futurs, ou la publication par la société d'annonces concernant des acquisitions ou investissements pourraient avoir un effet dilutif sur le capital. Le fait qu'ils soient payés en numéraire ou en actions de la société, pourrait également avoir un effet négatif sur le cours de bourse en fonction de la réaction du marché.

## **7 - Dissociation des fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général :**

Le Conseil d'administration du 28 avril 2005 a reconduit la séparation des fonctions entre Président et Directeur général de la société pour une nouvelle durée de trois ans conformément aux statuts de la société soit jusqu'à l'assemblée d'approbation des comptes de l'année écoulé qui se tiendra en 2009.

## **8 - Activité de la société en matière de recherche et de développement :**

Au cours de l'exercice 2006, la société a continué ses efforts de recherche et développement pour développer les produits existants. Ces efforts ont porté principalement sur les services IP Centrex du projet Keyyo.

Ces développements ont été immobilisés dans les comptes sociaux pour un montant de 69 K€.

## **9 - Inventaire des valeurs mobilières**

Au 31 décembre 2006, les valeurs mobilières se décomposent de la manière suivante :

- 1 étoile HOR. 18 mois	19 099,57 €
- 13 113 étoiles variables SPREAD SI 4DEC	1 312 480,17 €
- 2 bons de trésoreries	<u>300 000,00 €</u>
Soit un total de	1 631 579,79 €

## **10 - Dépenses visées par l'article 39-4 du code général des Impôts :**

En application des dispositions de l'article 223 Quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses non déductibles fiscalement, en application de l'article 39-4 dudit code, s'élèvent à un montant global de 9 K€.

## **11 - Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôles de telles sociétés :**

Néant à la date du 31 décembre 2006.

## **12 -Filiales et participations :**

La société ne détient aucune participation au 31 décembre 2006.

## **13 - Opérations sur titres réalisées par les dirigeants :**

La société rappelle que conformément à ce qui était décrit dans son document de référence de l'année 2005 enregistré auprès de l'AMF sous le N° D.06-0257 le 12 Avril 2006, l'entrée de nouveaux investisseurs dans le capital de GESK a donné lieu à toute une série d'opérations réalisées par les dirigeants de Phone Systems.

## **14 - Rémunérations et avantages de toute nature versés par la société à chaque mandataire social au titre de leur mandat :**

Monsieur Georges Kammermann a perçu au cours de l'exercice 2006, en sa qualité de Président du conseil d'administration, une rémunération brute de 81.440 euros, et une indemnité transactionnelle brute lors de son départ de la société de 195.143 euros.

Monsieur Eric Saiz a perçu, au cours de l'exercice 2006, en sa qualité de Directeur Général, puis de Président du Conseil d'administration, une rémunération brute de 99.000 euros. Un véhicule de société est par ailleurs mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 2 486 euros.

Monsieur Bao Pham Ngoc a perçu, au titre de son contrat de travail, au cours de l'exercice 2006 une rémunération brute de 96.715 euros. Un véhicule de société a été par ailleurs mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 2 870 euros. Une indemnité transactionnelle brute de 45 533.39 euros lui a été versée lors de son départ de la société.

Le procès verbal du Conseil d'administration du 19 décembre 2006 a fixé la rémunération de M. Houdoin, en sa qualité de Directeur général, à 6 K€ mensuel brut avec le bénéfice d'une voiture de fonction et d'un régime de prévoyance.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

## **15 -Liste des mandats et fonctions exercées dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux :**

- Monsieur Georges Kammermann a exercé les fonctions de Directeur Général et d'Administrateur de la société Phone Systems & Network jusqu'au 21 juin 2004 ; puis après cette date il en a été nommé le Président du Conseil d'administration jusqu'au 21 septembre 2006, date à laquelle il a été révoqué en qualité de président. Il a démissionné de toutes fonctions dans la société. Il a été Président de la SAS GESK. Il est également gérant des SARL Objectifs Terres et Mars Estaque.
- Monsieur Eric Saiz est Président du Conseil d'administration de la société Phone Systems & Network depuis le 20 septembre 2006. Il est également Directeur Général de la SAS GESK et gérant de la SARL Bladiphone.
- Monsieur Ram Mukunda a démissionné de ses fonctions d'administrateur le 14 juin 2006.
- Monsieur Bao Pham Ngoc a exercé au cours de l'exercice 2006 les fonctions d'administrateur de la société Phone Systems & Network dont il était le Directeur Technique salarié. Il a démissionné de son mandat le 13 juin 2006. Il est également gérant de la SARL ANGUINEA (AGN).
- Monsieur Philippe Houdouin a été nommé en qualité d'administrateur de la société par l'assemblée du 19 mai 2006, puis en qualité de Directeur général le 19 décembre 2006 pour une durée de 3 ans qui expirera à l'issue du conseil d'administration réuni en l'an 2009 pour arrêter les comptes de l'exercice écoulé, en remplacement de Monsieur Silvère Baudoin. Monsieur Philippe Houdouin est Membre du comité de supervision de la SAS Agambo et administrateur de Lascom.
- Monsieur Silvère Baudoin a été nommé Directeur général de la société du 20 septembre 2006 au 15 décembre 2006.
- Monsieur Bernard Louis Roques a été nommé administrateur de la société pour 6 ans par l'assemblée du 19 mai 2006. Il est membre du Conseil de Surveillance de MoMac Wireless Holdings, B.V. dont le siège

---

social est à Amsterdam, Pays-Bas. Il est également administrateur de la SA Equitime, et Directeur Général de la SAS Invest In Europe.

- Monsieur Mark Bivens a été nommé administrateur de la société pour 6 ans par l'assemblée du 19 mai 2006. Il est membre du Conseil de Surveillance de MoMac Wireless Holdings, B.V. dont le siège social est à Amsterdam, Pays-Bas.



## 16 - Informations sociales :

L'effectif en fin d'année de la société au 31 décembre 2006 était de 36 personnes. Tous les contrats de travail étaient à durée indéterminée à l'exception de deux contrats à durée déterminée.

Tous les salariés travaillent à temps plein, la durée étant de 35 heures par semaine. La société n'emploie pas de travailleurs handicapés. Phone Systems & Network fait appel à des cabinets extérieurs pour des activités très spécialisées comme l'expertise comptable ou l'expertise juridique.

Les salaires et charges sociales s'établissent à 2 318 K€.

Les effectifs de la société au 31 décembre se décomposent comme suit :

	<i>Effectif de la société 2006</i>	<i>Effectif de la société 2005</i>
Cadres	21	17
Employés	15	13
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>30</b>

## 17 - Informations environnementales :

Du fait de son activité exclusivement liée aux communications de type électronique, l'influence de l'activité de Phone Systems & Network sur l'environnement est particulièrement faible.

## 18 - Pratiques anticoncurrentielles :

La société n'a pas eu connaissance d'injonction ou de sanction pécuniaire au cours des 12 derniers mois au titre de pratiques anticoncurrentielles prononcées par le Conseil de la Concurrence.

## 19 - Capital et droit de vote

Les actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote sont les suivants :

Au 31 décembre 2006 :	
GESK SA	75.58%
Wittsun SA	7.10%
L.A. Finances	5.20%

Le pourcentage de capital correspond au pourcentage de droit de vote.  
Aucune action ne donne droit à un vote double.

## 20 - Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

Il est rappelé que la société est directement contrôlée par GESK à hauteur de 75,58% au 31/12/2006.

## 21 - Programme de rachat d'actions propres :

Néant

## 22 - Nomination de commissaires aux comptes :

La société étant astreinte à publier des comptes consolidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, doit avoir, en application de l'article L. 823-2 du Code de commerce deux commissaires aux comptes titulaires et suppléants. Il est donc proposé à l'assemblée générale de nommer avec une mission commençant sur les comptes de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

En qualité de commissaire aux comptes titulaire :

La société MBV associés, dont le siège social est à (75008) Paris 7, rue de Madrid, représentée par Monsieur Etienne de Bryas, pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012 ;

En qualité de commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Paul Evariste Vaillant, né le 21 janvier 1958 à Marseille (13), demeurant à (75008) Paris 7, rue de Madrid, pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

L'Autorité des Marchés Financiers a été informée par courrier du 29 mars 2007 de cette proposition de nomination des seconds commissaires aux comptes et n'a pas formulé d'observation.

## 23 -Approbation des comptes et affectation du résultat :

Nous vous proposons d'approuver les comptes et d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élevant à la somme de 1.777.304 euros qui, avec le report à nouveau débiteur de 725.502,60 euros forme un total de 2.502.806,60 euros intégralement au compte de report à nouveau qui s'élèvera alors à la somme de 2.502.806,60 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 9 K€ et qui ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

*Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, Chers Actionnaires, en l'expression de nos sentiments distingués.*

~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

## Rapport complémentaire sur l'utilisation des délégations de pouvoirs (article L 225-129-5 du Code de commerce) :

Pour faire face à son développement, la société a procédé en 2006 à une augmentation de capital par apports nouveaux en numéraire, par l'émission de 1.185.275 actions nouvelles émises, prime d'émission comprise, au prix de 3 euros chacune pour un montant de 3.555.825 euros, dont 379.288 euros de nominal. Cette augmentation de capital a été décidée par le conseil d'administration réuni le 21 juin 2006 en application de la délégation de pouvoir votée par l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004 et aujourd'hui expirée. Sa réalisation définitive a été constatée par décision du Directeur général en date du 6 septembre 2006.

Les actionnaires de la société ont pu souscrire à cette augmentation de capital en utilisant leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible à raison de **13 actions nouvelles pour 14 actions anciennes**.

En outre, compte tenu de la parité du droit préférentiel de souscription à titre irréductible et en application de l'article L 225-133 du Code de commerce, le conseil d'administration a autorisé les souscriptions à titre réductible en vue de la répartition des actions non absorbées par l'exercice du droit de souscription à titre irréductible.

La totalité de l'augmentation de capital a été souscrite dans les conditions suivantes :

- souscription libérée par compensation de créance par la société GESK en date du 21 août 2006 à hauteur 141.795,20 euros (1.329.331,45 euros prime d'émission incluse) constatée par le certificat du commissaire aux comptes en date du 21 août 2006 ;



Aucun bénéficiaire n'a levé son option en 2006.

Afin de maintenir les droits des titulaires de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, le conseil a décidé le 21 juin 2006 lors de l'augmentation de capital de la société de procéder à un ajustement des conditions de souscription des 17.000 actions attachées aux bons.

Les conditions de cet ajustement ont été fixées en application des dispositions de l'article L 228-99 alinéa 3 et de l'article L 242-12.1° du décret du 23 mars 1967. Ainsi cet ajustement sert à égaliser, au centième d'action près, la valeur des actions qui seront obtenus en cas d'exercice des droits attachés aux bons après la réalisation de l'augmentation de capital et la valeur des actions qui auraient été obtenues en cas d'exercice de ces droits avant la réalisation de l'augmentation de capital.

~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

### **Rapport sur les résolutions présentées à l'assemblée mixte (programme de rachat d'actions et résolutions à caractère extraordinaires) :**

1 - Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des rachats d'actions Phone Systems & Network :

Nous proposerons à l'assemblée générale conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce d'autoriser le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à faire acheter ses propres actions par la société dans le respect des conditions définies au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, en vue :

- de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le respect des pratiques de marché admises par l'AMF ;
- de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la société ou d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance ;
- de les attribuer aux mandataires sociaux ou aux salariés de la société et/ou des sociétés de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables dans le cadre (i) de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, (ii) du régime des options d'achat d'actions prévu par les articles L.225-179 et suivants du Code de commerce, (iii) du régime de l'attribution gratuite d'actions prévu par les articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce et (iv) d'un plan d'épargne d'entreprise, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du conseil d'administration appréciera ;
- de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la société, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture en relation avec l'émission de telles valeurs mobilières, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du conseil d'administration appréciera.

Cette autorisation permettra également à la société d'opérer sur ses propres actions en vue de toute autre finalité autorisée ou qui viendrait à être autorisée.

Nous vous proposons de prévoir que les achats d'actions de la société pourront porter sur un nombre d'actions tel que :

- le nombre d'actions que la société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10% des actions composant le capital de la société (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente assemblée), sous réserve du respect des dispositions de l'article 5-2° et 3° du règlement européen n°2273/2003/CE et étant précisé qu'un montant maximum de 5% des actions composant le capital de la Société pourra être affecté en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, scission ou apport, et ;
- le nombre d'actions que la société détiendra à quelque moment que ce soit ne dépasse pas 10% des actions composant le capital de la société.

Nous vous proposons de fixer le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions à 1.000.000 d'euros avec un prix maximum d'achat par action de 10 euros, hors frais d'acquisition.  
Nous vous proposons de limiter cette autorisation à une période de dix-huit (18) mois.

2 - Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires à souscrire en numéraire ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires) :

Nous vous proposons de donner à la société les moyens nécessaires pour assurer son développement en votant le principe de délégations globales de compétence au conseil d'administration pour réaliser des émissions de valeurs mobilières au moment où il l'estimera opportun avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Nous vous proposons donc pour une durée de vingt six mois de :

- déléguer au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, à l'exception toutefois des actions de priorité, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- de fixer le plafond des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées à 1.500.000 euros, plafond auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des augmentations de capital nécessaires à la préservation des droits des porteurs des valeurs mobilières donnant accès à terme au capital de la société ;

3 - Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires à souscrire en numéraire ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires) :

Nous vous proposons de donner à la société les moyens nécessaires pour assurer son développement en votant le principe de délégations globales de compétence au conseil d'administration pour réaliser des émissions de valeurs mobilières au moment où il l'estimera opportun avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Nous vous proposons donc pour une durée de vingt six mois de :

- déléguer au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, à l'exception toutefois des actions de priorité, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- de fixer le plafond des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées à 1.500.000 euros, plafond auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des augmentations de capital nécessaires à la préservation des droits des porteurs des valeurs mobilières donnant accès à terme au capital de la société ;

4 - Période d'offre publique:

Nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration pour une période allant jusqu'à la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice en cours, à utiliser en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange portant sur les titres de la société, les délégations qui lui seront consenties pour augmenter immédiatement ou à terme le capital par tous moyens légaux.

5 - Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation du capital social réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce:

Nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration pendant une durée de deux ans, dans le cadre de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, à augmenter le capital en une ou plusieurs fois au profit des salariés de la société dans les conditions prévues par l'article L 443-5 du Code du travail, dans la limite de 32.000 euros au maximum par la création et l'émission de 100.000 actions au maximum.

Le prix de souscription des actions sera fixé en application des dispositions de l'article L. 443-5 du Code du travail ;

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires serait supprimé au profit desdits salariés.

6 - Autorisation à conférer au Conseil d'Administration en vue d'attribuer aux salariés de la société et/ou aux mandataires sociaux autorisés des options d'achat ou de souscription d'actions) :

Nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration pendant une durée de 26 mois, dans le cadre des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et au bénéfice des mandataires sociaux éligibles ou de certains d'entre eux seulement, des options donnant droit par exercice à l'acquisition d'actions existantes de la société.

Le nombre total d'actions qui pourront être ainsi acquises par l'exercice des options ne pourra pas excéder 32.000 actions de la société.

Les options auront une durée d'exercice maximale de dix ans.

Le prix de souscription et le prix d'achat des actions seront fixés par le conseil d'administration à la date à laquelle les options seront consenties, dans les limites et selon les modalités prévues par la loi.

7 - Autorisation à conférer au Conseil d'Administration en vue d'attribuer des actions gratuites aux salariés de la société et/ou aux mandataires sociaux autorisés) :

Nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration pendant une durée de 26 mois, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société, au profit des membres du personnel ou de certaines catégories d'entre eux qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux éligibles de la société.

Le conseil d'administration ou le directeur général procèderait aux attributions et déterminerait l'identité des bénéficiaires des attributions ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions.

Les attributions gratuites d'actions effectuées en vertu de cette autorisation ne pourraient porter sur un nombre d'actions existantes ou nouvelles supérieur à 32.000 actions.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires deviendrait définitive au terme d'une période d'acquisition dont la durée sera fixée par le conseil d'administration, étant entendu que cette durée ne pourra être inférieure à deux ans, et que les bénéficiaires devront conserver lesdites actions pendant une durée fixée par le conseil d'administration, étant précisé que le délai de conservation ne pourra être inférieur à deux ans à compter de l'attribution définitive desdites actions.

Cette autorisation emporterait de plein droit au profit des bénéficiaires renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises.

8 - Modification de l'article 15 des statuts :

Nous vous proposons de modifier les points 3° et 5° de l'article 15 des statuts ainsi qu'il suit :

➤ « **3°** Tous les actionnaires ont vocation à participer aux assemblées dans les conditions prévues par la loi.

➤ « **5.** Chaque action donne droit à une voix au moins aux assemblées d'actionnaires.

*Tout actionnaire remplissant les conditions requises pour participer à l'assemblée peut se faire représenter, dans les conditions prévues par la loi. »*

9 - Modification de l'article 16 des statuts :

Nous vous proposons de modifier l'article 16 des statuts ainsi qu'il suit :

*« Tout actionnaire a la faculté, conformément à la loi, de voter par correspondance.*

*Les actionnaires peuvent adresser, dans les conditions fixées par les lois et règlements, leur formule de procuration et de vote par correspondance concernant toute assemblée générale, soit sous forme papier, soit par télétransmission comme indiqué sur l'avis de réunion et l'avis de convocation publié au BALO. La formule de procuration ou de vote par correspondance peut être reçue par la société jusqu'à 15 heures (heure de Paris), la veille de l'assemblée générale.*

*La formule de procuration de vote par correspondance peut revêtir, le cas échéant, la signature électronique de l'actionnaire consistant en un procédé fiable d'identification de l'actionnaire permettant l'authentification de son vote. »*

**\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_**

## Résultats des 5 derniers exercices

- Art : R225-81 et R225-102 du Code de commerce

### TABLEAU

Nature des Indications / Périodes	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I – SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	787 752	408 464	408 464	408 464	408 464
b) Nombre d'actions émises	2 461 725	1 276 450	1 276 450	1 276 450	1 276 450
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II – Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	12 080 680	11 404 918	11 935 478	5 518 965	3 322 758
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-633 433	-189 360	1 041 565	254 430	1 122 894
c) Impôt sur les bénéfices	-89 070	-23 564	5 882		3 750
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-722 503	-165 796	1 035 683	254 430	1 119 144
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 777 304	-725 502	638 887	378 488	1 031 987
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<b>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	- 0,29	- 0,13	0,8	0,2	1
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	- 0,72	- 0,57	0,5	0,3	1
c) Dividende versé à chaque action					
<b>IV – Personnel :</b>					
a) Nombre de salariés	36	30	26	15	15
b) Montant de la masse salariale	1 689 652	1 304 590	902 310	501 632	648 146
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	627 736	543 310	403 015	219 478	291 448

### **Procédures judiciaires et d'arbitrage :**

La société n'a pas eu connaissance au cours des 12 derniers mois, d'une quelconque procédure gouvernementale judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

### **Changement significatif de la situation financière ou commerciale :**

Depuis la fin de l'exercice 2006 aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu, à l'exception des évolutions décrites ci-dessus au paragraphe « événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé ».



## **9.2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE : RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

La Loi de Sécurité Financière (LSF), publiée au Journal Officiel le 2 août 2003, a notamment pour objet de renforcer le rôle et les moyens des instances de surveillance et de contrôle des entreprises que sont le Conseil d'administration, ainsi que ses éventuels comités spécialisés, et les commissaires aux comptes. Cette loi est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce je vous présente mon rapport dont l'objet est de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration (*première partie*)
- des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du directeur général (*deuxième partie*)
- ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (*troisième partie*)

### **1. Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration**

#### a. Composition du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2006, le Conseil d'administration est composé de quatre membres :

Eric Saiz, Président du Conseil d'administration,  
Philippe Houdouin, Directeur Général,  
Bernard Louis Roques, Administrateur  
Mark Bivens, Administrateur

Les administrateurs sont nommés pour une durée de 6 ans.

#### b. Fonctionnement du Conseil d'administration

Rémunération des administrateurs

Les administrateurs ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations du Président et du Directeur Général sont décidées par le Conseil d'administration.

Procédures de réunion

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

#### c. Informations du Conseil d'administration

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à sa prise de décision en fonction de l'ordre du jour de la réunion. Il peut également demander toute information complémentaire.

Le Conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés. Il n'existe à ce jour aucun comité constitué au sein du Conseil d'administration.

### **2. Limitations des pouvoirs du Directeur Général**

Aucune limitation de pouvoirs du Directeur général n'est prévue par les statuts ou le Conseil d'administration. En conséquence, le Directeur général est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

### 3. Procédures de contrôle interne

#### a. Principes d'analyse

La société a entrepris une démarche dynamique visant à apprécier la qualité du contrôle interne et son adéquation, à documenter les procédures existantes et à le renforcer. Ce projet comprend notamment les cinq étapes suivantes :

- l'évaluation de l'environnement de contrôle,
- la cartographie des risques majeurs du Groupe,
- l'identification des contrôles sur les processus clés de la société impactant tant les opérations que les comptes significatifs inclus dans les états financiers
- la documentation, la vérification de la pertinence et de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles
- la mise en place d'actions correctives permettant de remédier aux déficiences constatées le cas échéant.

#### b. Environnement de contrôle

##### *Organisation générale*

Phone Systems & Network est une société implantée sur un seul site à Clichy. Du fait de sa taille relativement modeste, l'organisation de la société reste centralisée autour d'une direction générale, d'une direction technique et de départements commerciaux constitués selon l'activité de 1 à 6 personnes.

##### *Les acteurs du contrôle interne :*

##### Acteurs internes à la société

##### *Le Conseil d'administration*

Le Conseil d'administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne adapté à la maîtrise de ces risques et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, de suivi opérationnel et de conformité aux lois.

##### *La Direction Systèmes d'information (SI) et développement*

Le rôle de la direction technique est déterminant dans la mise en place des systèmes d'information et la fiabilité des processus d'analyse des données.

##### *La Direction Administrative et Financière*

Son rôle et son fonctionnement sont détaillés ci-après.

Enfin, dans une certaine mesure, le contrôle interne relève de la responsabilité de tous les membres du personnel. Ils sont donc sensibilisés et impliqués à tous les niveaux dans les procédures de contrôle interne.

##### Acteurs externes à la société

##### *Commissaire aux comptes*

Le commissaire aux comptes, qui certifie la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers en fin d'exercice à l'attention des actionnaires, peut émettre, dans le cadre de l'audit des comptes, des avis et recommandations sur le contrôle interne. Il représente un élément important du dispositif de contrôle interne.

##### *Autorité des Marchés Financiers (AMF)*

Elle vérifie que la société publie, en temps et en heure, une information complète et de qualité, délivrée de manière équitable à l'ensemble des acteurs. En outre, elle peut être saisie de toute question concernant les comptes.

##### *Expertise sous-traitée :*

Phone Systems & Network fait largement appel à des experts externes pour l'analyse de ses processus, la préconisation et la mise en place de mesures d'amélioration. Il s'agit en particulier des missions suivantes : Expertise comptable

La comptabilité de la société est largement externalisée auprès d'un cabinet d'expertise comptable. Outre la mission comptable le cabinet propose et met en place selon un planning défini de nouvelles procédures comptables visant à améliorer la productivité comptable et la qualité du reporting. Il intervient également

sur les principales questions techniques, tant comptables que fiscales, sur la révision des comptes lors de l'établissement des comptes semestriels et annuels et sur la préparation du rapport annuel.

#### Expertise Juridique

Phone Systems & Network fait appel à plusieurs cabinets d'avocats selon ses besoins.

Les affaires relevant du droit social et secrétariat juridique (elles sont confiées depuis la création de la société au même cabinet spécialisé).

La gestion des litiges et la mise en oeuvre des procédures judiciaires.

Les questions relatives au droit du travail.

#### Etablissement de la paie

La paie est entièrement sous-traitée.

#### *Organisation des procédures de contrôle interne*

Le contrôle interne de la société repose sur la mise en place des systèmes ou procédures suivantes :

- un système d'information intégré et développé en interne;
- le manuel de procédures internes;
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers l'analyse du reporting mensuel;
- la centralisation de l'ensemble des procédures, notamment comptables et financières;
- le respect du principe de séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement;
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition des tâches et des responsabilités.

#### Le système d'information

Le cœur du système d'information est constitué par l'applicatif de valorisation des appels téléphoniques. Les communications téléphoniques constituent en effet la plus grande partie du chiffre d'affaires de la société.

Chaque appel est valorisé en prix d'achat et en prix de vente ce qui autorise un rapprochement ventes/achat et un calcul de marge appel par appel. Notre activité et notre système d'information permettent en effet de telles vérifications complétées par une analyse de marge fine, par produit ou par client.

Ces opérations de rapprochement sont à la base du contrôle de flux. Le système est entièrement intégré, une seule base de données gère les flux d'appels valorisés et les flux relatifs à la comptabilité auxiliaire.

En outre, un outil de datawarehouse a été mis en place, il permet aux responsables opérationnels d'avoir une vision quotidienne de leur activité sous forme d'analyse multi critères.

La sécurité du système d'information est assurée par un système de contrôle des accès par identification avec mot de passe, un système de gestion des droits et une sauvegarde régulière et fréquente des données stockées. Un responsable de la sécurité, spécialiste réseau a été nommé en avril 2005.

#### Documentation des procédures de contrôle interne

Phone Systems & Network a rédigé un manuel des procédures internes, accessible aux collaborateurs concernés et autorisés sur le portail Intranet. Parallèlement, le portail met également en ligne les outils indispensables à l'application des procédures (formulaires, guides utilisateurs, ...).

Les procédures de contrôle interne regroupent :

- les procédures opérationnelles : acceptation d'un client, installation, achat...
- les procédures fonctionnelles : demandes de congés, notes de frais, demandes d'achats...
- les procédures comptables et financières : comptabilisation des opérations, réconciliations bancaire, processus de clôture mensuelle...

Les procédures internes font l'objet de révisions régulières en fonction de l'évolution des systèmes et de l'activité. Les processus clés de l'entreprise ont déjà été analysés, cependant plusieurs processus secondaires doivent encore faire l'objet d'une formalisation.

#### c. Gestion des principaux risques

Cf. Rapport de gestion Point 6.

#### d. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

#### *Les piliers du contrôle interne comptable et financier*

L'élaboration de l'information comptable et financière est en grande partie externalisée.

Durant toute l'année 2004, un travail de fond a été effectué par un consultant extérieur en relation avec le commissaire aux comptes et notre cabinet d'expertise comptable pour redéfinir les tâches et responsabilités de chacun dans un constant souci de :

- dissociation des fonctions de saisie et de contrôle ;
- automatisation des tâches, notamment l'élaboration et la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que l'établissement des rapprochements bancaires ;
- amélioration et communication d'un manuel de procédures pour fixer les principes et les modalités de contrôle des processus comptables et financiers.

Fin 2005 un audit a été réalisé par un expert extérieur. Des points d'amélioration ont été détectés, notamment sur la qualité des éléments de reporting, ils ont été mis en œuvre dans le cours du premier semestre 2006.

#### *Les acteurs de la fonction comptable et financière*

##### *La comptabilité externalisée*

Le cabinet comptable est en charge :

- du contrôle de la comptabilisation des opérations ;
- de la clôture mensuelle des états financiers ;
- de la conformité avec les obligations légales, fiscales et sociales ;
- de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

##### *La comptabilité interne*

Est en charge :

- du suivi des règlements et de la trésorerie ;
- du suivi des immobilisations.

##### *Le contrôle de gestion et l'audit interne*

Est en charge :

- de l'établissement et du suivi du budget ;
- de l'établissement du reporting mensuel ;
- du contrôle interne à la fois opérationnel et financier ;
- de l'analyse de l'ensemble des processus mis en oeuvre dans l'entreprise afin d'identifier les principaux risques ayant un impact financier ;
- de l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle afin de proposer les actions correctives nécessaires.

##### *Le recouvrement*

De par son activité, la société dispose d'un service spécifique dédié au recouvrement. De nombreux outils de suivi et de contrôle ont été développés. L'encours de clients est suivi quotidiennement et une limite de crédit est affectée à chaque client.

#### *Principales procédures de contrôle de l'information comptable et financière*

##### *Processus de clôture des états financiers*

Phone Systems & Network procède à une clôture mensuelle des états financiers et publie son chiffre d'affaires sur une base trimestrielle et son résultat d'exploitation sur une base semestrielle.

Le processus de clôture repose sur l'existence d'un planning de remontée des informations précis et d'un calendrier des tâches à accomplir et des responsabilités des divers intervenants. Un certain nombre de contrôles de cohérence est effectué notamment le cadrage entre le résultat comptable et le résultat analytique.

Les résultats sont ensuite présentés et analysés chaque mois avec le Directeur Général qui contrôle l'évaluation des postes ayant un impact significatif sur les comptes.

##### *Reporting*

Le système de reporting mensuel fournit les indicateurs clés de gestion qui permettent de suivre les performances de l'entreprise. Il s'agit entre autres des indicateurs suivants :

- Marge par ligne de services ;
- Coûts réseau ;
- Evolution de la masse salariale.

##### *Processus de reconnaissance du chiffre d'affaires*

Ce processus est entièrement automatisé pour plus de 80% du chiffre d'affaires (appels téléphoniques). La reconnaissance du chiffre d'affaires se limite donc à des contrôles de cohérence et d'évolution de la marge par activité. En effet le système analyse sur une même table les appels valorisés au prix d'achat tels qu'ils sont payés aux fournisseurs et contrôle automatiquement que ces appels achetés sont bien facturés. La procédure de facturation est mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne selon les clients et les services vendus. Ce cadencement est géré par le système informatique.

*Processus de gestion du risque clients*

La gestion du risque clients est assurée en premier lieu par une évaluation du risque avant acceptation du client et en second lieu par une procédure d'analyse quotidienne et de relance automatique et téléphonique adaptée à chaque type de client.

Le délai de règlement moyen est un indicateur suivi très régulièrement.

e. Poursuite des travaux sur 2006

Les travaux menés dans le cadre du contrôle interne ont été poursuivis. Durant l'année 2006, l'objectif principal a été d'améliorer le suivi et la gestion du stock et des matériels vendus.

Ce travail s'inscrit dans une démarche dynamique d'amélioration constante du fonctionnement de la société.

---

## **10. TRESORERIE ET CAPITAUX**

Voir 19.1.1 : Capital social et 18.1.6.6 : Tableau des flux de trésorerie

## **11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES**

Au 31 décembre 2006, l'effectif de la société comprenait 4 ingénieurs, pour un effectif total (support inclus de 10 personnes dédiées à la recherche).

La société fait par ailleurs appel depuis le début de l'année 2005 à un prestataire marocain pour le développement en sous-traitance d'applications non critiques.

Les ressources internes et externes importantes consacrées à la recherche et développement au regard de la taille de la société sont la conséquence d'une volonté stratégique. Phone Systems & Network souhaite être en mesure de proposer rapidement des produits différenciant adaptés aux besoins de ses clients. Dans un marché en perpétuelle mutation technologique, la maîtrise technique des services proposés est un avantage concurrentiel certain.

La société n'est propriétaire d'aucun brevet.

## 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

La stratégie de Phone Systems & Network, repose sur les 3 piliers suivants :

- une composante technologique forte
- une spécialisation sur deux segments de marché :
  - les communautés ethniques présentes en France
  - Les TPE et PME

### ***Une composante technologique forte***

L'équipe technique de Phone Systems & Network représente plus de 30% de l'effectif total de l'entreprise. Cette équipe composée notamment d'ingénieurs de haut niveau maîtrise les technologies émergentes, ce qui a permis à la société d'être parmi les plus rapides à devenir opérateur IP. Cette composante technologique forte est aujourd'hui une nécessité incontournable pour les opérateurs, ces derniers devant maîtriser non seulement l'univers des Télécom mais également celui de l'informatique et des réseaux.

### ***Le segment des communautés ethniques présentes en France***

Phone Systems & Network dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France et poursuit son développement en investissant dans de nouvelles offres à fort contenu technologique. Si le marché français des téléboutiques s'approche de la saturation, le marché des télécommunications Nord/Sud continue à croître vigoureusement et à receler de nouvelles opportunités pour Phone Systems & Network et notamment dans le domaine de la VoIP.

### ***Les TPE et PME : Une offre de VoIP et de services IP directement commercialisés sur Internet***

Avec l'ouverture du site [www.phonesystems.net](http://www.phonesystems.net) courant 2005, la société a pu vérifier que des particuliers et des PME venaient s'y abonner, depuis la France mais également depuis l'étranger (sous réserve de disposer d'une carte bancaire internationale). Ce mode de commercialisation par Internet préfigure l'avenir des télécommunications, basé sur des coûts de gestion de la relation client beaucoup plus faibles et par une palette de services optionnels dont l'IP Centrex est la composante centrale car il permet aux entreprises de s'affranchir de leur standard, tout en bénéficiant de services beaucoup plus riches (messagerie unifiée, téléconférences, etc). Phone Systems & Network a décidé de se positionner sur ce marché, principalement tourné vers les PME en France.

Le chiffre d'affaires total 2006 de Phone Systems & Network a connu une faible croissance. Cela s'explique par un regain de la concurrence sur le marché des communautés ethniques en France et par l'arrivée de concurrents maîtrisant à leur tour la VoIP sur les marchés où Phone Systems & Network jouissait d'une avance technologique forte. En développant son offre Phonesystems.net et les services d'IP Centrex qui y sont attachés, Phone Systems & Network se donne les moyens de reprendre une avance technologique sur laquelle appuyer sa croissance ; cette démarche d'anticipation lui a d'ailleurs permis d'être le partenaire choisi par le premier fabricant mondial de terminaux de VoIP pour particuliers et PME, Linksys, filiale de Cisco.

L'impact de la nouvelle activité Phonesystems.net sur le chiffre d'affaires a été faible en 2006 et devrait se ressentir significativement sur les comptes de 2007.

Le positionnement de Phone Systems & Network en tant qu' « opérateur de voix sur IP fortement impliqué sur l'axe Nord/Sud » demeure stratégique et représente toujours plus de 70 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le chiffre d'affaires de Phone Systems & Network en milliers d'euros par trimestre de 2003 à 2006 s'établit comme suit :

Milliers d'euros	2006		2005		2004		2003
Premier trimestre	2 840	-6 %	3 010	+23 %	2 443	+175%	887
Deuxième trimestre	2 852	-1%	2 883	-2%	2 941	+151%	1 172
Troisième trimestre	2 918	+7 %	2 715	-14 %	3 174	+123%	1 421
Quatrième trimestre	3 471	+25 %	2 797	-17 %	3 377	+66%	2 039
Total	12 081	+6 %	11 405	-4 %	11 935	+116%	5 519

2003 est clairement l'année du décollage avec des taux de croissance qui augmentent au fil des trimestres. En 2004, le taux de croissance a commencé à s'infléchir en restant toutefois à des niveaux très élevés. 2005



a vu un arrêt de la croissance et même une légère régression causée par les difficultés techniques inhérentes à la migration du cœur de réseau de télécommunications (passage d'un switch traditionnel à un Softswitch NGN).

2006 est une année durant laquelle Phone Systems & Network a posé les bases de sa croissance future, toujours à partir d'une avance technologique. En effet, cette avance, matérialisée par la maîtrise de la Voix sur IP (Internet Protocol), lui avait procuré un avantage technologique majeur sur le marché des téléboutiques à l'origine de la forte croissance des années 2003 et 2004. Aujourd'hui, cette technologie est en voie de banalisation, ceci constituant la principale raison de l'interruption constatée de la croissance sur ce marché ; la deuxième raison tient à la saturation sur le marché français, essentiellement en région parisienne.

En revanche, Phone Systems & Network entame une nouvelle avancée avec la diffusion directe au consommateur final (particuliers et PME) de ses offres de Voix sur IP, via le site [phonesystems.net](http://phonesystems.net), en partenariat avec Linksys, la filiale Grand Public et PME de Cisco, leader mondial des équipements de Voix sur IP.

Sur ce marché, et en priorité pour les PME, la vente de services IP (dont le principal, l'IP Centrex) est une composante majeure du chiffre d'affaires et de la rentabilité future.

Le potentiel de diffusion directe constitue un gisement de croissance prometteur pour la société, d'autant plus que la prolifération des hot-spots wi-fi offrira très prochainement un atout majeur à la Voix sur IP : la mobilité.

Ces relais de croissance positionnent Phone Systems & Network très favorablement pour bénéficier de la croissance de ces marchés émergents dans les années à venir. Phone Systems & Network s'appuie dorénavant sur deux marchés, les clientèles communiquant sur l'axe Nord/Sud d'une part, les particuliers et PME françaises désireuses d'acheter leurs communications IP sur Internet, d'autre part.

---

### **13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE**

Néant

## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GENERALE

### 14.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

#### 14.1.1. Conseil d'administration

- Eric Saiz	Président du conseil	depuis le 06/11/2002 jusqu'au 21/06/2004
	o Puis Directeur Général	depuis le 21/06/2004
	o Puis Président du conseil	depuis le 20/09/2006
- Philippe Houdouin	Administrateur	depuis le 19/05/2006
	o Puis Directeur Général	depuis le 19/12/2006
- Bernard Louis Roques	Administrateur	depuis le 19/05/2006
- Mark Bivens	Administrateur	depuis le 19/05/2006

Au cours des 5 dernières années, Monsieur Eric Saiz a participé successivement ou conjointement à des fonctions de direction, d'administration ou de surveillance dans les sociétés suivantes:

Phone Systems & Network SA; Président puis Directeur Général, Gérant de la SARL Bladiphone

Messieurs Eric Saiz et Philippe Houdouin peuvent être contactés au siège social de la société où ils exercent leur activité, Messieurs Roques et Bivens peuvent être contactés chez Truffle Venture, 25 rue Marboeuf 75008 Paris.

Monsieur Eric Saiz (46 ans) est ingénieur de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur des Ponts et Chaussées, titulaire d'un MBA de l'INSEAD et fondateur de la Société Phone Systems & Network en 1994 ; il l'a co-dirigée de 1994 à 1999 puis de 2002 à ce jour.

Monsieur Philippe Houdouin (42 ans) est ingénieur de l'Ecole Navale et titulaire d'un Master HEC Entrepreneurs.

Au cours des 5 dernières années, aucun des membres du conseil d'administration n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, de faillite, mise sous séquestre ou liquidation, d'incrimination et/ou sanctions publiques officielles prononcées par les autorités statutaires ou réglementaires, d'empêchement par un tribunal d'exercer un mandat social ou tout autre fonction d'administration d'une société ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une société.

#### **Direction :**

Philippe Houdouin                                  Directeur Général

#### 14.1.2. Fonctionnement des organes d'administration

La fréquence des conseils d'administration et des délibérations est variable selon les besoins.

### 14.2. INTERETS DES DIRIGEANTS

#### 14.2.1. Rémunérations et avantages de toute nature, directs ou indirects pour chaque dirigeant ou mandataire social

Monsieur Georges Kammermann a perçu au cours de l'exercice 2006 une rémunération brute de 81 k€, et il a perçu une indemnité transactionnelle brute de 195 k€.

Monsieur Eric Saiz a perçu au cours de l'exercice 2006 une rémunération brute de 99 k€. Un véhicule de société est par ailleurs mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 2,9 k€.

Monsieur Bao Pham Ngoc a perçu au cours de l'exercice 2006 une rémunération brute de 97 k€. Un véhicule de société a par ailleurs été mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 2,5 k€. Il a perçu également une indemnité transactionnelle brute de 45 k€.

Le procès verbal du conseil d'administration du 19 décembre 2006 a fixé la rémunération de M. Houdoin, en sa qualité de Directeur général, à 6 K€ mensuel brut avec le bénéfice d'une voiture de fonction et d'un régime de prévoyance.

<i>Evolution des salaires bruts (k€)</i>	<i>2006</i>	<i>2005</i>	<i>2004</i>
Georges Kammermann	81	130	4
Eric Saiz	99	96	0
Bao Pham Ngoc	97	93	87

Les autres dirigeants ou mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération de la part de la société. Les rémunérations indiquées ne comportent pas de partie variable et la société n'a versé aucun jeton de présence.

Les personnes ci-dessus désignées ne bénéficient d'aucun autre élément de rémunération conditionnel ou différé, avantages en natures directs ou indirects et d'aucun autre engagement de toute nature pris par la société à leur profit, que ceux mentionnés ci-dessus.

#### **14.2.2. Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration ou de direction**

Néant.

#### **14.2.3. Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur**

Au 31 mars 2007 :

Eric Saiz détient directement et indirectement par l'intermédiaire de la société GESK environ 25,8 % du capital de l'émetteur.

Philippe Houdouin détient indirectement par l'intermédiaire de Magelio Capital environ 2,2 % du capital de l'émetteur.

#### **14.2.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale**

Néant

#### **14.2.5. Contrats de services liant les dirigeants**

Un contrat de prestations de services a été conclu avec la société Magelio Capital, dont monsieur Philippe Houdouin est Directeur des Opérations.

Le montant global sur l'année 2006 de ces prestations hors taxes s'est élevé à 45 332 euros.

A la date de démarrage de ces prestations, Monsieur Houdouin n'était ni actionnaire, ni mandataire social de Phone Systems & Network.

### **14.3. INTERESSEMENT DU PERSONNEL**

#### **14.3.1. Contrat d'intéressement du personnel**

Néant.

#### **14.3.2. Options**

Le 15 octobre 2004, le conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés 17.000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17.000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est donc de 0,67 % après l'augmentation de capital du 6 septembre 2006. La liste des bénéficiaires ayant souscrit gratuitement aux 17.000 BSPCE est la suivante :

Jean-Benoît Charreton	2000
Elisabeth	1500

Rijnbeek	
Celine Fouquet	1500
Boïco Huynh	1500
Samir Chiabi	1000
Sophie Ferre	1500
Frédéric Clement	2000
Damien Issartel	2000
Christophe Sollet	2000
Natalia Pérez Bergua	2000

Le conseil d'administration a décidé que les bénéficiaires susvisés pourront souscrire les actions attachées aux bons en totalité ou en partie **à la condition qu'ils aient exercé leur activité dans la société depuis au moins trois ans au jour de la souscription des actions et, en tout état de cause, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 30 septembre 2009.**

Par exception, les bénéficiaires perdront le bénéfice de leur droit de souscrire aux actions attachées à leurs bons de souscription en cas de licenciement pour faute grave ou lourde. A ce jour, seuls les bénéficiaires suivants conservent le droit de souscrire les actions attachées à leurs BSPCE (9.500 actions) :

Celine Fouquet	1500
Boïco Huynh	1500
Samir Chiabi	1000
Sophie Ferre	1500
Christophe Sollet	2000
Natalia Pérez Bergua	2000

Aucun bénéficiaire n'a levé son option en 2006.

---

## **15. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Voir paragraphe 8.2.1 : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration.

## 16. SALARIES

Depuis l'année 2003 et pour faire face à sa croissance, Phone Systems & Network s'est réorganisée et a étoffé son pôle commercial et le service client. La structure actuelle en Département doit lui permettre de poursuivre sa croissance sans évolution majeure. De plus depuis le début de l'année 2005, la société a commencé à sous-traiter dans un centre d'appel marocain son service client. Les résultats positifs obtenus par les enquêtes de satisfaction auprès des clients conduisent à poursuivre cette expérience. La société dispose de quatre ingénieurs de haute formation scientifique.

La conjugaison de ces éléments explique les variations constatées entre 2004 et 2006.

Evolution de l'effectif en fin de période et du salaire moyen au cours des trois dernières années

<i>Années</i>	<i>2006</i>	<i>2005</i>	<i>2004</i>
<i>Effectif</i>	<i>36</i>	<i>30</i>	<i>26</i>
<i>Masse salariale(*)</i>	<i>2 317 k€</i>	<i>1 848 k€</i>	<i>1 305 k€</i>
<i>Coût Salarial moyen(*)</i>	<i>64 k€</i>	<i>62 k€</i>	<i>50 k€</i>

(\*) Charges sociales comprises

Au 31 mars 2007, l'effectif salarié de l'entreprise s'établit à 40 personnes se décomposant comme suit :

- Personnel opérationnel (technique): 13
- Personnel en support client: 8
- Personnel commercial : 14
- Personnel administratif : 5

## 17. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 17.1. EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES

	au 31 décembre 2004		au 31 décembre 2005		Au 31 décembre 2006	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
GESK (SAS)	689 646	54	684 141	54	1 860 524	75.6
Eric Saiz	151 950	12	151 950	12	1	
Georges Kammermann	133 086	10	128 593	10	120 993	4.9
STARTEC GLOBAL COMMUNICATIONS	140 637	11	51 537	4	51 537	2.1
Wittsun SA			89 100	7	176 241	7.1
L.A. Finances	65 000	5	65 000	5	128 571	5.2
Ram Mukunda	1		1		1	
Bao Pham Ngo	1		1		1	
Autres actionnaires dans le public	96 129	8	106 127	8	123 859	5
TOTAL	1 276 450	100	1 276 450	100	2 461 725	100

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote

Le pourcentage de capital correspond au pourcentage de droit de vote.

Aucune action ne donne droit à un vote double.

Le 10 mars 2006, Eric Saiz a apporté à la holding GESK la totalité des titres Phone Systems & Network qu'il détenait soit 151 950 actions. Georges Kammermann a apporté 7 600 actions Phone Systems & Network à GESK.

Pour un détail sur l'opération réalisée, se reporter :

- au document de référence 2005,
  - page 43, chapitre 18.1. EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES,
  - page 20, chapitre 9.1 Rapport du Conseil d'administration sur les comptes clos au 31 décembre 2005,,
- aux communiqués de la société en 2006.

Le 6 septembre 2006, la société a émis 1 185 275 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital sans suppression de DPS au prix unitaire de 3 € par action.

### 17.2. PACTE D'ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires d'une durée de 5 ans a été conclu le 3 août 2004 entre la société L.A. Finances d'une part, GESK SARL, Monsieur Georges Kammermann et Monsieur Eric Saiz, d'autre part.

Par cet accord, GESK SARL, Monsieur Georges Kammermann et Eric Saiz octroient à L.A. Finances un certain nombre de droits. L.A. Finances bénéficie ainsi sous certaines conditions d'une clause anti-dilution, d'un droit de priorité sur les financements de la société et d'une clause de sortie conjointe.

### 17.3. CONTROLE DE LA SOCIETE

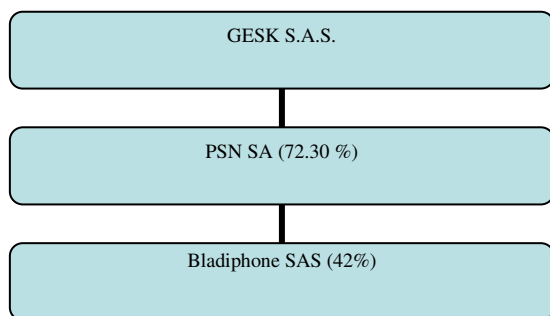
Le capital de la société GESK est détenu majoritairement par un groupe d'investisseurs composé majoritairement par des fonds d'investissement Truffle Venture, par la société Magelio Capital et Monsieur Eric Saiz.

Au 31 mars 2007, la société GESK possède 72.30% du capital de Phone Systems & Network.



GESK a été créée dans le but d'acquérir des actions de Phone Systems & Network; elle ne détient pas à ce jour d'autres actifs.

Au 31 mars 2007, l'organigramme simplifié du groupe est le suivant:



## **18. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES**

En 2005, Phone Systems & Network a obtenu un prêt de 300 K€ auprès de la société WITTSUN remboursable sur 2 ans, au taux de 11% l'an, dont la première échéance de remboursement devait être le 31 décembre 2006. Ce prêt a été remboursé par anticipation courant mars 2006. La charge d'intérêts versée a été de 8,7 k€.

Au 31 décembre 2006, la société WITTSUN détient 7% du capital de Phone Systems & Network (voir paragraphe 17.1 : evolution de la répartition du capital au cours des 3 dernières années).

En 2006, la société GESK a accordé un prêt en compte courant d'un montant total de 1 299 K€ versé en 4 fois de mars à juillet 2006. Ce prêt a été consenti au taux de 7%.

La charge d'intérêts versée a été de 30 k€. Ce prêt a été utilisé en libération de l'augmentation de capital.

---

**19. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA  
SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR**

## 19.1. COMPTES SOCIAUX 2006

### 19.1.1. Bilan au 31 décembre 2006

En Keuros	31.12.06			31.12.05	31.12.04
ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Capital souscrit non appelé					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	205	62	143	123	15
Concessions, brevets, droits similaires	268	210	58	80	68
Fonds commercial	243		243	126	126
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	247	208	39	134	143
Autres immobilisations corporelles	1 131	477	654	715	253
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)</b>					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières	279	27	252	277	310
<b>TOTAL (I)</b>	2 373	984	1 389	1455	931
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>STOCK</b>					
Matières premières, approvisionnements (4)	48		48	13	35
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>DIVERS</b>					
Avances et acomptes versés sur commandes (5)	3		3	4	46
Clients et comptes rattachés (5)	2 972	361	2 611	1 515	1 281
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs (5)					27
. Personnel (5)					
. Organismes sociaux (5)					
. Etat, impôts sur les bénéfices (5)				15	88
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (5)	387		387	450	378
. Autres (5)	8		8	12	68
Valeurs mobilières de placement	1 635		1 635		534
Disponibilités	110		110	645	351
Charges constatées d'avance (5) (6)	71		71	60	43
<b>TOTAL (II)</b>	5 235	361	4 874	2 714	2 851
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF</b>	7 608	1 345	6 263	4 169	3 782

( ) Les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

<b>PASSIF En Keuros</b>		<b>31.12.06</b>	<b>31.12.05</b>	<b>31.12.04</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel (dont versé : 787 752 Euros)	(7)	788	408	408
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		3 176		10 787
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale		66	66	66
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées		3	3	3
Autres réserves		603	603	
Report à nouveau		- 726		-10 823
<b>RESULTAT EXERCICE</b>		-1 777	-725	639
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>		2 133	355	1 080
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées		96	52	35
<b>TOTAL (II)</b>		96	52	35
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques	(8)	270	28	30
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>		270	28	30
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts		13	339	65
. Découverts, concours bancaires	(9)		185	2
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	(9)	6	9	9
. Associés, comptes courants de filiales	(9)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(10)	2 212	1 943	1 929
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	(10)	125	87	58
. Organismes sociaux	(10)	249	133	116
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	(10)	448	422	356
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	(10)	75	75	45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		536	456	
Autres dettes	(10)	41	64	14
Produits constatés d'avance		59	21	43
<b>TOTAL (IV)</b>		3 764	3 734	2 637
Ecart de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF</b>		6 263	4169	3 782

( ) Les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

## Compte de résultat au 31 décembre 2006

En Keuros	31.12.2006			31.12.2005				31.12.2004		
	France	Export.	Total	Total	Variation	%	Total	Variation	%	
Ventes de Marchandises	102	310	412	268	144	53.7	390	-122	-31.3	
Production vendue services	10 555	1 114	11 669	11 137	532	4.8	11 546	-409	-3.5	
<b>Chiffres d'affaires Nets (11)</b>	<b>10 657</b>	<b>1 424</b>	<b>12 081</b>	<b>11 405</b>	<b>676</b>	<b>5.9</b>	<b>11 936</b>	<b>-531</b>	<b>-4.5</b>	
Production immobilisée (11)			109	403	-294	-73	20	383	n/s	
Subventions d'exploitation reçues			2		2	n/s				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (11)			667	118	549	n/s	48	70	n/s	
Autres produits			12	13	-1	-7,7	32	-19	n/s	
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>12 871</b>	<b>11 939</b>	<b>932</b>	<b>7.8</b>	<b>12 036</b>	<b>-97</b>	<b>-0.8</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			332	386	-54	-13.9	494	-108	-21.9	
Variation de stock de marchandises			-35	22	-57	n/s	6	16	n/s	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 936	7 329	-393	-5.4	7 419	-90	-1.2	
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements										
Autres achats et charges externes (12)			2 989	2 202	787	35.7	1 753	449	25.6	
Impôts, taxes et versements assimilés			142	141	1	0.7	94	47	50.0	
Salaires et traitements (13)			1 689	1 305	385	29.5	902	403	44.7	
Charges sociales (13)			628	543	85	15.7	403	140	34.7	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			464	268	196	73.1	155	113	72.9	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			312	314	-2	-0.6	261	53	20.3	
Dotations aux provisions pour risques et charges			279	17	262	n/s	21	-4	-19.1	
Autres charges			882	117	765	n/s	165	-48	-29.1	
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>14 618</b>	<b>12 644</b>	<b>1 975</b>	<b>15.6</b>	<b>11 673</b>	<b>971</b>	<b>8.3</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-1 747</b>	<b>-705</b>	<b>-1 042</b>	<b>-147.8</b>	<b>363-1 068</b>	<b>-294.2</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée										
Perte supportée ou bénéfice transféré										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières										
Autres intérêts et produits assimilés			4		3	n/s				
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change				1	-1	n/s	2	-1	n/s	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			2	17	-15	-88.2		17	n/s	
<b>Total des produits financiers</b>			<b>6</b>	<b>18</b>	<b>-13</b>	<b>-72.2</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>n/s</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions			27		27	n/s			n/s	
Intérêts et charges assimilées			45	5	40	n/s	1	4	n/s	
Différences négatives de change			1	3	-2	-66.6	23	-20	n/s	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement										
<b>Total des charges financières</b>			<b>73</b>	<b>8</b>	<b>65</b>	<b>n/s</b>	<b>24</b>	<b>-16</b>	<b>n/s</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (14)</b>			<b>-67</b>	<b>10</b>	<b>-77</b>	<b>n/s</b>	<b>-22</b>	<b>32</b>	<b>n/s</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>-1 814</b>	<b>-695</b>	<b>-1 092</b>	<b>n/s</b>	<b>341</b>	<b>-1 036</b>	<b>n/s</b>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				24	-24	-100	436	-412	n/s	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			50		50	n/s			n/s	
Reprises sur provisions et transferts de charges						n/s	4	-4	n/s	
<b>Total des produits exceptionnels (15)</b>			<b>50</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>108</b>	<b>440</b>	<b>-416</b>	<b>-94.6</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4	2	2	100	72	-70	n/s	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			71		71	n/s	53	-53	n/s	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			27	76	-49	-64.5	11	65	n/s	
<b>Total des charges exceptionnelles (16)</b>			<b>102</b>	<b>78</b>	<b>24</b>	<b>30.8</b>	<b>136</b>	<b>-58</b>	<b>n/s</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-52</b>	<b>-54</b>	<b>+2</b>	<b>3.7</b>	<b>304</b>	<b>-358</b>	<b>n/s</b>	
Participation des salariés										
Impôts sur les bénéfices			-89	-23	-66	n/s	6	-29	n/s	
<b>Total des Produits</b>			<b>12 927</b>	<b>11 982</b>	<b>945</b>	<b>7.9</b>	<b>12 479</b>	<b>-497</b>	<b>-4.0</b>	
<b>Total des charges</b>			<b>14 704</b>	<b>12 707</b>	<b>1997</b>	<b>15.7</b>	<b>11 840</b>	<b>867</b>	<b>7.3</b>	
<b>RESULTAT NET</b>			<b>-1 777</b>	<b>-725</b>	<b>-1 052</b>	<b>-145.1</b>	<b>639</b>	<b>-1 364</b>	<b>-213.5</b>	
Dont Crédit-bail mobilier			86	33			22	11		
Dont Crédit-bail immobilier										

( ) Les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

## 19.1.2. Annexe aux comptes sociaux

### 19.1.2.1. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2006 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2005 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 263 252 €.

Le résultat net comptable est une perte de 1 777 304 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

### 19.1.2.2. Faits marquants de l'exercice :

- L'exercice clos au 31 décembre 2006 a été marqué par la continuation de l'accroissement des projets de recherche et développement pour élargir l'offre de Phone Systems & Network, principalement pour le projet Keyyo.
- Une restructuration de l'actionnariat de Phone Systems & Network a été opérée en 2006. Cette opération s'est traduite par une recapitalisation de la société.
- Pour faire face à son développement, la société a procédé à une augmentation de capital, par l'émission de 1 185 275 actions nouvelles pour un montant de 3 555 825 euros, dont 379 288 euros de capital.

### 19.1.2.3. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

- La société a créé en janvier 2007, une filiale détenue à 42 % dénommée Bladiphone SAS, le solde du capital appartenant à Monsieur Karim Bouka, homme d'affaires marocain. Bladiphone SAS est dirigée par un directeur général qui est nommé par Phone & Systems et Network après consultation du comité de supervision. Cette société a vocation à commercialiser des offres de téléphonie grand public destinées aux communautés du Maghreb vivant en France.
- La société a reçu un avis de vérification de la comptabilité par les services fiscaux. Cette vérification a démarré début avril 2007 et elle concerne les exercices fiscaux 2004, 2005 et 2006.

### 19.1.2.4. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices.

A l'exception des points ci-dessous les états présentés ne comportent pas, au niveau des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, de modifications par rapport à l'exercice précédent.

#### **Comptes clos au 31 décembre 2006 :**

##### Changement d'estimation :

La durée de vie réelle de certaines installations techniques et autres matériels informatiques s'avère finalement plus courte que la durée des plans d'amortissement initialement retenus.

Il a été décidé de revoir prospectivement le plan d'amortissement de certaines installations techniques pour les ramener de sept à cinq ans, le montant des dotations complémentaires dans les comptes 2006 est de 22 K€.

Il a été décidé de revoir prospectivement le plan d'amortissement de certains matériels informatiques pour les ramener de cinq à trois ans, le montant des dotations complémentaires dans les comptes 2006 est de 8 K€.

#### Méthode de comptabilisation des frais de recherche et de développement :

Depuis 2004, Phone Systems & Network a décidé d'immobiliser ces frais de recherche et développement concernant les différents projets mis en œuvre.

Au cours de l'exercice 2006, la société a continué ses efforts de recherche et développement pour développer les produits existants. Ces efforts ont porté principalement sur les services IP Centrex du projet Keyyo. Ces développements ont été activés dans les comptes sociaux pour un montant de 69 k€ et sont amortis sur une durée de 3 ans. Ces frais correspondent essentiellement à des factures de prestataires externes. En 2006, le projet ADSL a généré un chiffre d'affaires de 12 K€. Le projet Keyyo est terminé depuis début 2007 et il commence à générer du chiffre d'affaires.

#### **Comptes clos au 31 décembre 2005 :**

##### Changement d'estimation :

Dans le cadre de la réforme des règles comptables sur les actifs, la revue des durées d'amortissement des immobilisations a montré que la durée d'utilisation des matériels en prêt et en location est de l'ordre de deux ans, alors que la durée d'amortissement antérieurement retenue était de 3 ans.

Il a été décidé de revoir prospectivement le plan d'amortissement de ces immobilisations pour le ramener à deux ans.

#### **Comptes clos au 31 décembre 2004 :**

##### Méthode de comptabilisation des frais de recherche et développement :

Alors que les frais de recherche et développement étaient comptabilisés en charge au cours des exercices précédents, les frais engagés au titre du développement d'une activité de services destinés à offrir aux opérateurs virtuels leur architecture technique et logicielle, ont été activés en 2004 pour un montant de 20 K€ et sont amortis sur une durée de 3 ans. Ces frais correspondent essentiellement à des charges de personnel dédiées au projet et engagées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2004. Cette activité a généré au cours de l'année 2004 un chiffre d'affaires de 45 K€. Ce projet a démarré et s'est terminé sur le premier semestre 2004.

##### Application anticipée du règlement 2004-06 du 23 novembre 2004 :

Suite à la revue des actifs de la société dans le cadre de l'application anticipée du règlement précité, le seul impact identifié concerne l'annulation des charges à répartir comptabilisées pour la première fois dans la situation intermédiaire au 30 juin 2004.

Ces charges à répartir correspondaient à des matériels en prêt et en location amortis sur 3 ans.



Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations corporelles et incorporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

<b>Nature des biens immobilisés</b>	<b>Durée</b>
Frais de recherche & développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

b. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

A la clôture de l'exercice 2006, un dépôt a été provisionné à 100 % pour un montant de 27 K€.

c. Stocks

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée.

d. Créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas sur la base de critères liés à l'ancienneté.

e. Risque de change

La société Phone Systems & Network n'est pas exposée à des risques de change significatifs.

### 19.1.3. Note sur le bilan actif

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

#### 19.1.3.1. Immobilisations brutes (K Euros)

Actif immobilisé	31-déc-05	Acquisitions	Cession ou Rebut	31-déc-06
Recherche & Développement	136	69		205
Concessions, brevets, licences	280		12	268
Fonds commercial	126	125	8	243
<b>Total immobilisations incorporelles</b> (renvoi (1))	<b>542</b>	<b>194</b>	<b>20</b>	<b>716</b>
Agencements, constructions sol autrui				
Matériel et outillage	409	8	170	247
Installations, agencements divers	461	239	53	647
Matériel de transport	7		5	2
Matériel de bureau, informatique et Callbox	507	78	114	471
Mobilier	8	2		10
Avances et acomptes	0			0
<b>Total Immobilisations corporelles</b> (renvoi (2))	<b>1392</b>	<b>327</b>	<b>342</b>	<b>1377</b>
Dépôt - garanties divers	277	5	3	279
<b>Total Immobilisations financières</b> (renvoi (3))	<b>277</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>279</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 211</b>	<b>526</b>	<b>365</b>	<b>2 372</b>

Le fonds commercial correspond à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail (37 K€ et 69 K€) concernant des téléboutiques et à l'achat d'un fonds de commerce (8 K€) d'une société en liquidation ayant une activité de développement et d'hébergement de services multimédia. Ce fonds de commerce a été revendu pour 6 K€ en 2006.

En 2004, un autre fonds de commerce de société en liquidation ayant pour activité la téléphonie, Internet, et l'informatique a été acquis pour 13 K€.

En 2006, un fonds de commerce à Clichy a été acheté pour 125 K€.

#### 19.1.3.2. Amortissements et provisions d'actif (Keuros)

Amortissements et provisions	31-déc-05	Augmentation	Diminution	31-déc-06
Recherche & Développement	13	49		62
Concessions brevets licences	200	22	12	210
Fonds commercial				
<b>1) Total Immobilisations incorporelles</b> (renvoi (1))	<b>213</b>	<b>71</b>	<b>12</b>	<b>272</b>
Agencements Constructions sol autrui				
Matériel et outillage	275	87	154	208
Installations agencements divers	45	116	28	133
Matériel de transport	5	1	4	2
Matériel de bureau, informatique et Callbox	211	216	93	334
Mobilier	8			8
<b>2) Total Immobilisations corporelles</b> (renvoi (2))	<b>544</b>	<b>420</b>	<b>279</b>	<b>685</b>
Dépôts et cautionnements		27		27
<b>3) Total Immobilisations financières</b> (renvoi (3))	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>757</b>	<b>518</b>	<b>291</b>	<b>984</b>

19.1.3.3. Détail des immobilisations et amortissements en fin de période (*renvois (1) à (3)*)

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Prov. / Amor.</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Recherche & Développement	205	62	143	3 ans
Concessions, brevets, licences	268	210	58	1 à 15 ans
Fonds commercial	243	-	243	néant
Matériel et outillage	247	208	39	1 à 5 ans
Installations, agencements divers	647	133	514	5 à 10 ans
Matériel de transport	2	2	-	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	471	334	137	2 à 5 ans
Mobilier	10	8	2	5 ans
Autres immobilisations financières	279	27	252	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>2 372</b>	<b>984</b>	<b>1 388</b>	

19.1.3.4. Stocks (*renvoi (4)*)

Les stocks sont évalués au coût de revient et sont constitués de matériels destinés aux installations de voix sur IP et de matériels Keyyo.

19.1.3.5. Etat des créances (*renvoi (5)*)

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
<b>Actif circulant &amp; charges d'avance (K€)</b>			
Clients	2 972	2 972	
Crédit d'impôt recherche	104		104
Taxe sur la valeur ajoutée	283	283	
Autres	8	8	
Avance et acompte	3	3	
Charges constatées d'avance	71	71	
<b>TOTAL</b>	<b>3 441</b>	<b>3 337</b>	<b>104</b>

Un crédit d'impôt recherche de 104 K€ a été constitué en 2006.

19.1.3.6. Produits à recevoir par postes du bilan

<b>Produits à recevoir (K€)</b>	<b>31.12.06</b>	<b>31.12.05</b>	<b>31.12.04</b>
Immobilisations financières			
Clients et comptes rattachés	620	430	406
Autres créances			11
Disponibilités			
<b>TOTAL</b>	<b>620</b>	<b>430</b>	<b>417</b>

19.1.3.7. Charges constatées d'avance (*renvoi (6)*)

<b>Charges constatées d'avance (K€)</b>	<b>31.12.06</b>	<b>31.12.05</b>	<b>31.12.04</b>
Loyer et charges locatives	20	19	18
Locations mobilières et crédit bail	13	17	7
Assurances	17	14	17
Autres	21	10	1
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>60</b>	<b>43</b>

19.1.3.8. Provisions

<i>Nature des provisions</i> (K€)	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
<i>Provisions pour dépréciation (renvois (4) et (5))</i>				
Clients	679	312	630	361
<b><i>TOTAL Provisions pour dépréciation</i></b>	<b><i>679</i></b>	<b><i>312</i></b>	<b><i>630</i></b>	<b><i>361</i></b>

#### 19.1.4. Note sur le bilan passif

##### 19.1.4.1. Capital social (renvoi (7))

<b>K€</b>	<i>Capital</i>	<i>Primes Emission</i>	<i>Réserves</i>	<i>Report à nouveau</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total Capitaux Propres</i>
<b>31 déc 2002</b>	<b>408</b>	<b>10 787</b>	<b>69</b>	<b>-12 234</b>	<b>1 032</b>	<b>63</b>
Affectation résultat 2002				1 032	-1 032	
Résultat de l'exercice 2003					378	378
<b>31 déc 2003</b>	<b>408</b>	<b>10787</b>	<b>69</b>	<b>-11202</b>	<b>378</b>	<b>441</b>
Affectation résultat 2003				378	-378	
Résultat de l'exercice 2004					639	639
<b>31 déc 2004</b>	<b>408</b>	<b>10 787</b>	<b>69</b>	<b>-10 824</b>	<b>639</b>	<b>1 080</b>
Affectation résultat 2004		-10 787	603	+10 824	-639	
Résultat de l'exercice 2005					-725	-725
<b>31 déc 2005</b>	<b>408</b>	<b>-</b>	<b>672</b>	<b>-</b>	<b>-725</b>	<b>355</b>
Affectation résultat 2005				-725	725	
Augmentation de Capital	380	3 176				3 556
Résultat de l'exercice 2006					- 1 777	- 1 777
<b>31 déc 2006</b>	<b>788</b>	<b>3 176</b>	<b>672</b>	<b>- 725</b>	<b>-1 777</b>	<b>2 133</b>

Le capital social s'élève au 31 décembre 2006 à 787 752 euros. Il est composé de 2 461 725 actions de 0,32 euros de nominal.

Capital potentiel : options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants et salariés ;

- Un seul salarié est concerné par le plan voté en 1998 et amendé en 1999, pour un nombre total de 47 actions pouvant être souscrites à un prix d'exercice par action de 243,84 euros. Aucune souscription n'a été réalisée à la date butoir du 26 avril 2005, ce plan est caduc.
- Au 31/12/06, 9 500 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) émis par le conseil d'administration en décembre 2004, et attribués gratuitement à 6 salariés selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004, ouvrent droit à la souscription de 9 500 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est de 0,39 %.
- Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 15 juin 2005, l'assemblée a décidé de réaffecter le montant du poste « prime d'émission » au compte de report à nouveau et ensuite de réaffecter le solde du poste report à nouveau au poste « autres réserves ».

##### 19.1.4.2. Avance conditionnée

Il s'agit d'une avance obtenue auprès de la Coface dans le cadre de la couverture d'une action de prospection menée à l'étranger. Suite à la liquidation des comptes 2006 par la Coface, Phone Systems & Network doit reverser la totalité de ces avances au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007.

##### 19.1.4.3. Provisions pour risques et charges (renvoi (8))

<i>Nature des provisions (K€)</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise utilisée</i>	<i>Reprise non utilisée</i>	<i>A la clôture</i>
Provision pour impôt	15		15		
Provision pour litiges prud'homaux	10	70	10		70
Provision pour litiges commerciaux	3	200		3	200
<b>TOTAL Provisions risques &amp; charges</b>	<b>28</b>	<b>270</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>270</b>

La provision pour impôt concernait l'impôt forfaitaire annuel de 2005. Cette provision a été reprise et l'impôt a été passé en charge.

La provision pour litiges prud'homaux de 10 K€ à l'ouverture a été reprise car le litige s'est dénoué en 2006, une charge complémentaire de 6 K€ est passée en charge sur l'exercice.

Sur l'exercice 2006, deux litiges prud'homaux sont apparus pour un montant total de 70 K€.

La provision pour litiges de 3 K€ à l'ouverture a été reprise car le litige s'est dénoué en 2006, notre client a été débouté.

Sur l'exercice 2006, un litige commercial est apparu, il a été provisionné à hauteur de 200 K€.

#### 19.1.4.4. Etat des dettes (*renvoi (9) et (10)*)

##### a) *L'état des dettes financières s'établit à 19 KEuros (renvoi (9))*

<i>Etat des dettes financières</i>	<i>Montant total</i>	<i>De 0 à 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunt	13	13		
Compte bancaire				
Cautions reçues	6	6		
Concours bancaires				
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>19</b>		

##### b) *L'état des dettes d'exploitation s'élève à 3 745 KEuros (renvoi (10))*

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>De 0 à 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Fournisseurs	2 212	2 212		
Dettes sociales	374	374		
Dettes fiscales	523	523		
Autres dettes	41	41		
Dettes sur immobilisations	536	536		
Produits constatés d'avance	59	59		
<b>TOTAL</b>	<b>3 745</b>	<b>3 745</b>		

#### 19.1.4.5. Charges à payer par postes du bilan

Les charges à payer par postes du bilan s'établissent à 1 182 K€ :

<i>Charges à payer</i>	<i>31.12.06</i>	<i>31.12.05</i>	<i>31.12.04</i>
Emprunts & dettes établissements de crédit		4	2
Emprunts & dettes financières div.			
Fournisseurs	884	910	848
Dettes fiscales & sociales	260	193	132
Autres dettes	38	60	
<b>TOTAL</b>	<b>1 182</b>	<b>1 167</b>	<b>982</b>

#### 19.1.4.6. Produits constatés d'avance (*renvoi (10)*)

<b>Produits constatés d'avance (K€)</b>	<b>31.12.06</b>	<b>31.12.05</b>	<b>31.12.04</b>
Consommations cartes prépayées	5	21	43
Prestations Call center	5	-	-
Prestations locations VPN	49	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>21</b>	<b>43</b>

#### 19.1.5. Note sur le compte de résultat

##### 19.1.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires (*renvoi (11)*)

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante (en K€) :

<i>Nature du chiffre d'affaires</i>	<i>Montant HT 2006</i>	<i>Montant HT 2005</i>	<i>Montant HT 2004</i>
Unités téléphoniques	11 492	10 944	11 317
Cartes prépayées	19	25	114
Installations voix IP	412	268	390
Services Multimédia	157	167	62
Commissions Bouygues	-	1	50
Autres produits	-	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>12 080</b>	<b>11 405</b>	<b>11 935</b>

Le poste de production immobilisée se compose de :

- 40 K€ de frais d'installation des Téléboutiques immobilisés
- 69 K€ de frais de développement immobilisés.

Le poste reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges ce compose de :

- 630 K€ de reprise sur provision client
- 37 K€ de reprise sur provision pour risque concernant des litiges dénoués

##### 19.1.5.2. Autres achats et charges externes (*renvoi (12)*)

Ce poste augmente de 787 K€, soit 35,74 %. Cette augmentation est due principalement à :

- Augmentation des reversements et commissions nets pour 330 K€
- Augmentation des frais de sous-traitance informatique pour 129 K€
- Augmentation des frais d'honoraires pour 291 K€
- Augmentations de divers frais 37 K€ (Maintenance, locations, autres frais généraux...)

##### 19.1.5.3. Salaires et charges sociales (*renvoi (13)*)

Ils s'établissent à 2 318 K€.

Les effectifs de la société au 31 décembre se décomposent comme suit :

	<i>Effectif de la société 2006</i>	<i>Effectif de la société 2005</i>	<i>Effectif de la société 2004</i>
Cadres	21	17	17
Employés	15	13	9
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>30</b>	<b>26</b>

##### 19.1.5.4. Résultat financier (*renvoi (14)*)

Le résultat financier dégagé est de -67 K€, il correspond principalement à la provision pour 27 K€ d'un dépôt versé en décembre 2004, des charges financières pour 30 K€ sur une avance en compte courant de mars à août 2006 de la société mère GESK et des charges bancaires courantes.

19.1.5.5. Produits exceptionnels (*renvoi (15)*)

Les produits exceptionnels comprennent pour 6 K€ la vente d'un fonds commerce acheté en 2003 et pour 44 K€ au produit de cession d'une immobilisation.

19.1.5.6. Charges exceptionnelles (*renvoi (16)*)

Les charges exceptionnelles concernent les dotations aux amortissements des matériels en prêt et en location sortis en 2006 pour 27 K€ et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebus pour 71 K€.

19.1.5.7. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en K€)

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-1 720	89	- 1631
Résultat financier	-67		-67
Résultat exceptionnel	-79		-79
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>-1 866</b>	<b>89</b>	<b>-1 777</b>

Le montant d'impôt société correspond au produit du crédit d'impôt recherche 2006 de 104 K€, diminué de l'impôt forfaitaire 2005 de 15 K€.

19.1.5.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts (en K€)

Accroissements et allègements	Montant	Impôts (taux impôt : 33,33%)
<b>Accroissements</b>		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
<b>Allègements</b>		
Provisions non déductibles l'année de dotation	12 787	4 262
Total des déficits exploit. reportables	12 787	
Total des moins-values à long terme		
<b>TOTAL</b>	<b>12 787</b>	<b>4 262</b>

**19.1.6. Autres informations relatives au compte de résultat**

19.1.6.1. Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux dirigeants de la société s'élève pour l'exercice 2006 à 522 K€.

Monsieur Georges Kammermann a perçu au cours de l'exercice 2006 une rémunération brute de 81 k€ et une indemnité transactionnelle de 195 K€.

Monsieur Eric Saiz a perçu au cours de l'exercice 2006 une rémunération brute de 99 k€, par ailleurs un véhicule de société est mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 2,9 k€

Monsieur Bao Pham Ngoc a perçu au cours de l'exercice 2006 une rémunération brute de 97 k€, par ailleurs un véhicule de société est mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 2,5 k€, il a perçu également une indemnité transactionnelle de 45 k€

Le procès verbal du Conseil d'administration du 19 décembre 2006 a fixé la rémunération de M. Houdoin, en sa qualité de Directeur général, à 6 K€ mensuel brut avec le bénéfice d'une voiture de fonction et d'un régime de prévoyance.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

19.1.6.2. Rémunérations versées au Commissaire aux comptes

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercices 2006, 2005 & 2004 (en K€)

	Conseil Audit et Synthèse					
	Montant			%		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	41	41	40	100%	100%	100%
Missions accessoires	16					
Sous-total	57	41	40	100%	100%	100%
Autres prestations						
Juridiques, fiscal, social						
Technologies de l'information						
Audit interne						
Sous-total						
TOTAL	57	41	40	100%	100%	100%



19.1.6.3. Informations relatives au crédit bail

Tableaux financiers relatifs aux immobilisations en crédits baux en cours (en K€)

Postes du bilan	Coût d'entrée (1)			Dotations aux amortissements						Valeur nette		
				De l'exercice (2)			Cumulées (2)					
	31.12.06	31.12.05	31.12.04	31.12.06	31.12.05	31.12.04	31.12.06	31.12.05	31.12.04	31.12.06	31.12.05	31.12.04
Terrains												
Constructions												
Install. matériel												
Autres immob. corporelles	392	364	129	122	60	31	202	113	53	190	311	76
Immobilisations en cours												
<b>Totaux</b>	<b>392</b>	<b>364</b>	<b>129</b>	<b>122</b>	<b>60</b>	<b>31</b>	<b>202</b>	<b>113</b>	<b>53</b>	<b>190</b>	<b>311</b>	<b>76</b>

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, avec mention du mode d'amortissement retenu.

Tableaux financiers relatifs aux engagements de crédits baux en cours (en K€)

<b>Redevances payées</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Mat. infor.</b>	<b>Total 31.12.06</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Mat. infor.</b>	<b>Total 31.12.05</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Total 31.12.04</b>
Cumuls des exercices antérieurs	72	33	105	48	0	48	115	115
Montants de l'exercice	26	87	113	24	33	57	22	22
<b>Sous-total</b>	<b>98</b>	<b>120</b>	<b>218</b>	<b>72</b>	<b>33</b>	<b>105</b>	<b>137</b>	<b>137</b>
<b>Redevances restant dues</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Mat. infor.</b>	<b>Total 31.12.06</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Mat. infor.</b>	<b>Total 31.12.05</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Total 31.12.04</b>
A 1 an au plus	15	90	105	19	79	98	24	24
Entre 1 et 5 ans	19	71	90	8	137	145	27	27
A plus de 5 ans								
<b>Sous-total</b>	<b>34</b>	<b>161</b>	<b>195</b>	<b>27</b>	<b>216</b>	<b>243</b>	<b>51</b>	<b>51</b>
<b>Valeur résiduelle</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Mat. infor.</b>	<b>Total 31.12.06</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Mat. infor.</b>	<b>Total 31.12.05</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Total 31.12.04</b>
A 1 an au plus								
Entre 1 et 5 ans		2	2		1	1		-
A plus de 5 ans								
<b>Sous-total</b>		<b>2</b>	<b>2</b>		<b>1</b>	<b>1</b>		<b>-</b>
<b>Coût total du crédit-bail</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Mat. infor.</b>	<b>Total 31.12.06</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Mat. infor..</b>	<b>Total 31.12.05</b>	<b>Mat. transp.</b>	<b>Total 31.12.04</b>
<b>TOTAL</b>	<b>132</b>	<b>283</b>	<b>415</b>	<b>99</b>	<b>250</b>	<b>349</b>	<b>188</b>	<b>188</b>

#### 19.1.6.4. Engagements hors bilan reçus

Au cours de l'exercice 2005 la société WITTSUN a prêté la somme de 300 000 euros à Phone Systems & Network.

La société Gesk, société mère de Phone Systems & Network a nanti au profit de la société WITTSUN 178 000 actions Phone Systems & Network qu'elle possède, en garantie du remboursement de ce prêt.

Ce prêt a été remboursé par la société en mars 2006.

La société Gesk s'est portée caution auprès du Crédit du Nord, concernant le remboursement d'un emprunt de 78 000 euros qu'a contracté Phone Systems & Network, dont le capital restant dû au 31 décembre 2006 s'élève à 13 K€ et qui sera remboursé totalement au 30 juin 2007.

#### 19.1.6.5. Engagements hors bilan donnés

- Indemnités de départ à la retraite :

Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de trois ans, le montant de l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite n'est pas significatif.

- Droit individuel à la formation :

Le volume d'heures de formation cumulé au 31 décembre 2006 est de 573 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

19.1.6.6. **Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2006 (Ordre des Experts Comptables)**

<b>TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>			
En K€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
<i>Opérations d'exploitation</i>			
Résultat net	- 1777	-726	639
Dotations amortissements immobilisations	517	344	167
Reprises provisions dépréciation immobilisations			
Dotations aux amort. & Prov. De l'actif circulant	312	314	261
Reprise Provision & Amortissement de l'actif circulant	-630	-97	-47
Plus ou moins Value nette des immobilisations cédées	21		14
Dotation/Reprise provision risques et charges	242	-1	17
Variation de stock	-35	22	6
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>- 1350</b>	<b>-144</b>	<b>1057</b>
Transfert de charges au compte de charges à répartir			
Variation du Besoin en Fonds de roulement lié à l'activité	-163	298	-290
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 1513</b>	<b>154</b>	<b>767</b>
<i>Opérations d'investissement</i>			
Prix de cession des immobilisations cédées	50		
Acquisitions d'immobilisations	-526	-973	-526
Réductions d'immobilisations financières	3	105	
Subvention d'investissement			
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>	<b>-473</b>	<b>-868</b>	<b>-526</b>
<i>Opérations de financement</i>			
Augmentation de capital	3 556		
Augmentation des dettes financières		483	78
Avance Conditionnée	44	17	35
Réduction des dettes financières	-514	-26	-15
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>3 086</b>	<b>474</b>	<b>98</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>1 100</b>	<b>-240</b>	<b>339</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>645</b>	<b>885</b>	<b>546</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>1 745</b>	<b>645</b>	<b>885</b>

**Liste des filiales et participations du Groupe (en KEuros)**  
(Décret 83-1020 du 28 novembre 1983, article 24-11)

Phone Systems & Network n'a pas de filiale ou participation au 31 Décembre 2006.

**Notes sur le tableau des flux de trésorerie des trois dernières années :**

La capacité d'autofinancement s'élève à -1350 K€ à la clôture de l'exercice 2006 contre -144 K€ l'exercice précédent.

Phone Systems & Networks n'a pu cette année autofinancer sa politique d'investissement pas son exploitation.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établi à - 1513 K€ à la clôture de l'exercice contre 154 K€ l'exercice précédent.

La société a pu continuer son développement d'exploitation et ses investissements grâce à l'augmentation de capital opérée en milieu d'année. Cette opération a permis d'obtenir un flux net de trésorerie lié aux opérations de financement de 3 086 K€ à la clôture de l'exercice contre 474 K€ l'exercice précédent.

La variation de trésorerie nette de l'année 2006 s'élève à 1 100 K€ contre -240 K€ l'année précédente.

### **19.1.7. Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux; exercice clos le 31 décembre 2006**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 27 avril 2007

Yves CANAC

**19.1.8. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés; exercice clos le 31 décembre 2006**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 27 avril 2007

Yves CANAC

**19.1.9. Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK, pour ce qui concerne les procédures de contrôles interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 27 avril 2007

Yves CANAC



#### **19.1.10. Calendrier des dates de parution des chiffres et comptes de la société pour l'exercice en cours**

Le 26 avril 2007 après Bourse :  
Publication des résultats annuels 2006  
Le 11 mai 2007 après Bourse :  
Publication du Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2007  
Le 26 juillet 2007 après Bourse :  
Publication du Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2007  
Le 25 Octobre 2007 après Bourse :  
Publication des résultats semestriels 2007  
Le 8 Novembre 2007 après Bourse :  
Publication du Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> semestre 2007  
Le 7 Février 2007 après Bourse :  
Publication du Chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> semestre 2007

#### **19.2. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

Aucun dividende n'a été distribué depuis la création de l'entreprise. La société ne prévoit pas le versement de dividendes dans les 3 années à venir.

#### **19.3. PROCEDURES EN COURS**

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

## 20. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 20.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

#### 20.1.1. Capital social

Le montant du capital, à ce jour, est de 787 752 euros. Il est divisé en 2 461 725 actions au nominal de 32 cents d'euros chacune.

Ces actions, toutes de même catégorie, sont intégralement souscrites, entièrement libérées et librement négociables.

Au 31 mars 2007, la société GESK SARL est l'actionnaire principal de Phone Systems & Network dont elle détient 72.30 % du capital et des droits de vote.

#### 20.1.2. Capital potentiel : plan d'options de souscription d'actions

##### 20.1.2.1. Options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants et salariés

Le 15 octobre 2004, le Conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés 17.000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17.000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est donc de 0,67 % après l'augmentation de capital du 6 septembre 2006. La liste des bénéficiaires ayant souscrit gratuitement aux 17.000 BSPCE est la suivante :

Jean-Benoît Charreton	2000
Elisabeth Rijnbeek	1500
Celine Fouquet	1500
Boïco Huynh	1500
Samir Chiabi	1000
Sophie Ferre	1500
Frédéric Clement	2000
Damien Issartel	2000
Christophe Sollet	2000
Natalia Pérez Bergua	2000

Le conseil d'administration a décidé que les bénéficiaires susvisés pourront souscrire les actions attachées aux bons en totalité ou en partie à la condition qu'ils aient exercé leur activité dans la société depuis au moins trois ans au jour de la souscription des actions et, en tout état de cause, entre le 1er janvier 2006 et le 30 septembre 2009.

Par exception, les bénéficiaires perdront le bénéfice de leur droit de souscrire aux actions attachées à leurs bons de souscription en cas de licenciement pour faute grave ou lourde. A ce jour, seuls les bénéficiaires suivants conservent le droit de souscrire les actions attachées à leurs BSPCE (9.500 actions) :

Celine Fouquet	1500
Boïco Huynh	1500
Samir Chiabi	1000
Sophie Ferre	1500
Christophe Sollet	2000
Natalia Pérez Bergua	2000

Aucun bénéficiaire n'a levé son option en 2006.

20.1.2.2. Caractéristiques des Plans d'options de souscription d'actions (BSPCE)

Date de l'assemblée	21 juin 2004
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées	50.000
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites par exercice des options attribuées	50.000
Augmentation de capital maximum	16.000 euros
Date du conseil d'administration ayant consenti des options de souscription d'actions	<u>15 octobre 2004</u> : 17.000 options consenties
Bénéficiaires salariés	10
Bénéficiaires mandataires sociaux	0
Prix d'exercice des options	5 euros
Délai d'exercice des options attribuées	du 1 janvier 2006 au 30 septembre 2009
Nombre d'actions souscrites	0
Dispositions particulières	Les bénéficiaires devront avoir exercé leur activité dans la société depuis au moins trois ans au jour de la souscription des actions

20.1.2.3. Plan d'Epargne Entreprise

Néant

**20.1.3. Autres titres donnant accès au capital**

Néant

**20.1.4. Plan d'option d'achat d'actions**

Néant

**20.1.5. Evolution du capital social depuis la création de la société**

<i>Date de réalisation</i>	<i>Opération</i>	<i>Nombre d'actions émises</i>	<i>Montant nominal de l'augmentation de capital</i>	<i>Prime globale d'émission/d'apport</i>	<i>Montants successifs du capital</i>	<i>Nombre cumulé d'actions</i>	<i>Valeur nominale des actions</i>
	<i>Constitution</i>	<i>1.000</i>	<i>100.000F</i>		<i>100.000F</i>	<i>100</i>	<i>100,00F</i>
<i>11/12/1997</i>	<i>Augmentation de capital - en numéraire</i>	<i>9.132</i>	<i>913.200F</i>	<i>1.283.200F</i>	<i>1.013.200F</i>	<i>10.132</i>	<i>100,00F</i>
	<i>en nature</i>	<i>33.234</i>	<i>3.323.400F</i>		<i>4.336.600F</i>	<i>43.366</i>	<i>100,00F</i>
	<i>Division du nominal par 10</i>				<i>4.336.600F</i>	<i>433.660</i>	<i>10,00F</i>
<i>17/02/1998</i>	<i>Augmentation de capital par apport en numéraire</i>	<i>22.800</i>	<i>228.000F</i>	<i>2.471.976F</i>	<i>4.564.600F</i>	<i>456.460</i>	<i>10,00F</i>
<i>9/04/1998</i>	<i>Division du nominal par 2</i>				<i>4.564.600F</i>	<i>912.920</i>	<i>5,00F</i>
<i>27/04/1998</i>	<i>Augmentation de capital par apport en numéraire</i>	<i>400.000</i>	<i>2.000.000F</i>	<i>38.000.000F</i>	<i>6.564.600F</i>	<i>1.312.920</i>	<i>5,00F</i>
<i>21/12/2000</i>	<i>Augmentation de capital par incorporation d'une créance de la société STARTEC GLOBAL COMMUNICATION CORPORATION et Versements en numéraire</i>	<i>729.400</i>	<i>554.344€</i>	<i>5.499.676€</i>	<i>1.552.163,20€</i>	<i>2.042.320</i>	<i>0,76€</i>
<i>30/09/2002</i>	<i>Réduction du capital social de la société par diminution de la valeur nominale des actions</i>		<i>(1.511.316,80€)</i>		<i>40.846,40€</i>	<i>2.042.320</i>	<i>0,02€</i>
<i>11/10/2002</i>	<i>Augmentation du capital par la création et émission avec droit préférentiel de souscription d'actions</i>	<i>18.380.880</i>	<i>367.617,60€</i>		<i>408.464€</i>	<i>20.423.200</i>	<i>0,02€</i>
<i>15/11/2002</i>	<i>Regroupement des actions (16 pour une)</i>				<i>408.464€</i>	<i>1.276.450</i>	<i>0,32€</i>
<i>06/09/2006</i>	<i>Augmentation du capital par la création et émission avec droit préférentiel de souscription d'actions</i>	<i>1.185.275</i>	<i>3.555.825€</i>	<i>3.176.537€</i>	<i>787.752 €</i>	<i>2.461.725</i>	<i>0,32€</i>

#### 20.1.6. Nantissement des actions

Néant

#### 20.1.7. Engagements hors bilan

Voir paragraphes 18.1.6.4 Engagements hors bilan reçus et 18.1.6.5 Engagements hors bilan donnés

#### 20.1.8. Objet social suivant l'article 2 des statuts

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La vente de tous produits ou services de télécommunication et de bureautique ainsi que la mise en place et l'animation de tous réseaux ou circuits de vente qui en permettront la diffusion ;
- La conception, le développement, la mise aux normes, la fabrication de matériels ou de logiciels de télécommunication et de bureautique ;
- La fourniture de prestations d'installation, d'assistance technique et de formation ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscription, ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliances, ou d'associations en participation ou autrement;

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié.

#### 20.1.9. Exercice social suivant l'article 17 des statuts

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

#### 20.1.10. Répartition statutaire des bénéfices suivant l'article 19 des statuts

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tout fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

L'assemblée générale, statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

#### **20.1.11. Assemblées Générales suivant l'article 15 des statuts**

##### 20.1.11.1. Tenue des assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée. Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

##### 20.1.11.2. Pouvoirs des assemblées générales

Les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

##### 20.1.11.3. Vote aux assemblées générales

L'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001 a mis ses statuts en conformité avec les dispositions nouvelles issues de la loi relative aux nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001 et a notamment permis aux actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou moyens de télécommunication d'être réputés présents aux assemblées pour le calcul du quorum et de la majorité.

#### **20.1.12. Clauses statutaires particulières**

##### 20.1.12.1. Titres au porteur identifiables

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société pourra demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenus par chacun de ses actionnaires, ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

##### 20.1.12.2. Seuils statutaires

Les statuts de la société ne prévoient pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils autre que les seuils légaux.

##### 20.1.12.3. Droits de vote double

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 1999 a décidé de supprimer, avec effet immédiat, la disposition statutaire prévoyant l'attribution d'un droit de vote double. Au jour de cette décision, aucune action dans le public ne bénéficiait de ce droit.

#### **20.1.13. Rachat par la société de ses propres actions**

*Néant*

#### **20.1.14. Direction de la société**

L'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001 a mis ses statuts en conformité avec les dispositions nouvelles issues de la loi relative aux nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001.

Le conseil d'administration du 28 avril 2005, a décidé de renouveler la séparation de la direction générale et de la présidence de la société pour une durée de trois ans. Cette dissociation des fonctions expire à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2008, qui sera tenue en 2009.

Au cours des trois dernières années, plusieurs nominations sont intervenues :

Le 21 juin 2004, Monsieur Georges Kammermann a remplacé Monsieur Eric Saiz à la fonction de Président du conseil d'administration et Monsieur Eric Saiz a remplacé Monsieur Georges Kammermann à la fonction de Directeur Général.

Le 20 septembre 2006, Monsieur Eric Saiz a remplacé Monsieur Georges Kammermann à la fonction de Président du conseil d'administration et Monsieur Silvère Baudouin a remplacé Monsieur Eric Saiz à la fonction de Directeur Général.

Le 19 décembre 2006, Monsieur Philippe Houdouin a remplacé Monsieur Silvère Baudouin à la fonction de Directeur Général.

## 21. CONTRATS IMPORTANTS

Phone Systems & Network n'a pas conclu de contrat significatif autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

## **22. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS**

« A ma connaissance, les informations en provenance de tiers ont été fidèlement reproduites et (pour autant que la société le sache), aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses »

Fait le 14 mai 2007

**Philippe Houdouin**



---

## **23. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

Les statuts, informations financières historiques et rapports, procès verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés sur support physique au siège social.

---

## **24. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS**

Phone Systems & Network détient une participation de 42 % dans la société Bladiphone SAS depuis le mois de janvier 2007.